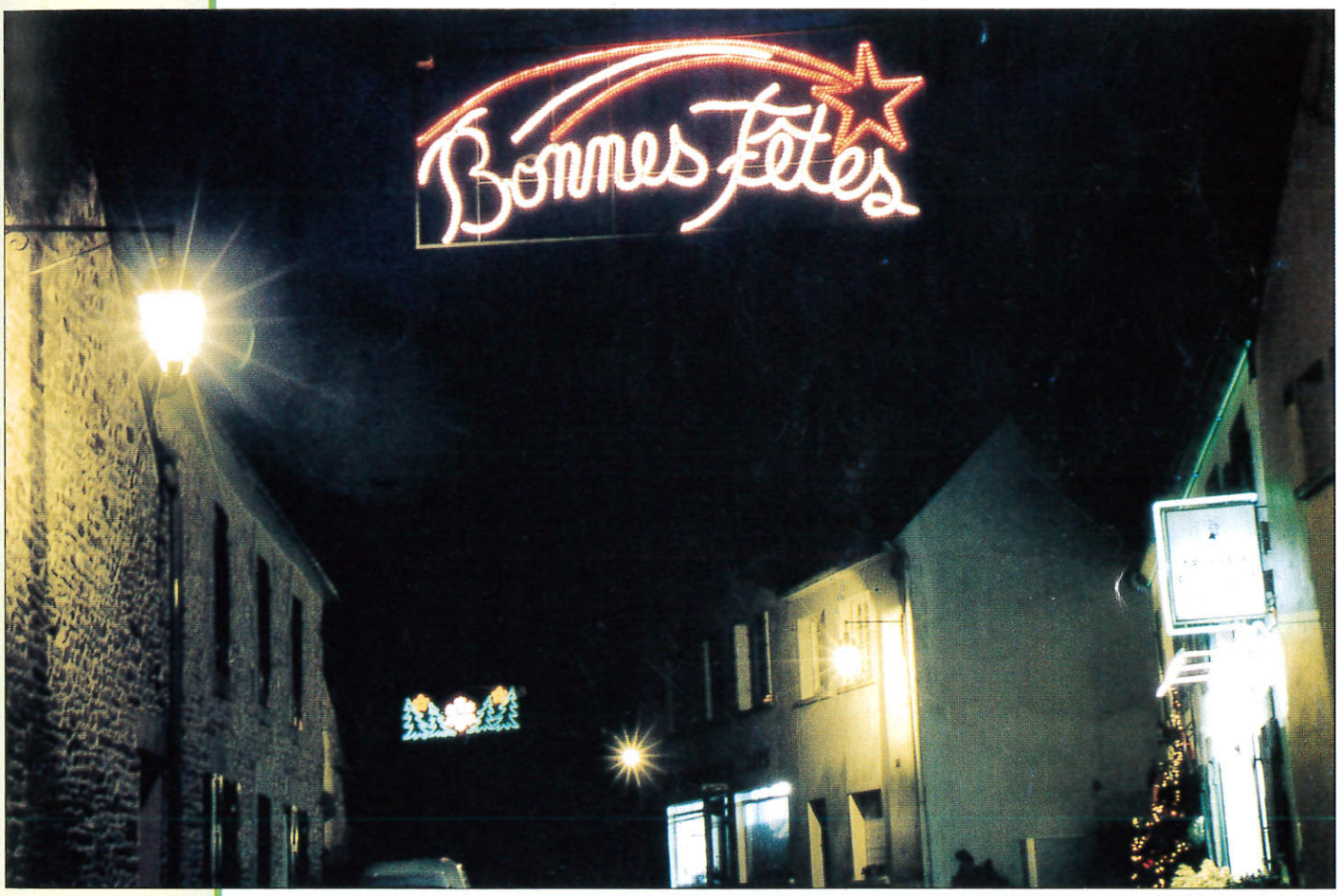
Calan



Crédit photo : Hervé Cohonner - Port-Louis

E KELAN A GALON

Bulletin Municipal 2000

Février 2001

Sommaire

LE MOT DU MAIRE 3

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ 4

INFOS 5

NOTRE EMPLOI JEUNE 5

ESPACE RENCONTRES ..... 6 & 7

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR 8

INFORMATIONS MUNICIPALES 9
FÊTE DE LA MUSIQUE - LES JEUNES EN ACTION - LES NOUVEAUX ARTISANS
LA BIBLIOTHÈQUE - ET SI ON FAISAIT UN GESTE POUR SAUVER NOTRE PLANÈTE ?

INFORMATIONS GÉNÉRALES 13
QU'EST-CE QU'UNE DROGUE
LA CMU : UNE COUVERTURE MALADIE COMPLÈTE

BLOC-NOTES 16

BUDGET PRIMITIF ..... 17 & 18 & 19 & 20

ÉTAT CIVIL 2000 21

VOIRIE ..... 22 & 23

NOS AGRICULTEURS ..... 24 & 25

LE JUMELAGE 26
10ÈME ANNIVERSAIRE

COMMISSION SCOLAIRE 27

URBANISME ..... 28 & 29

C.C.A.S. 30

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE 31

ARISTOCÈNE - THÉÂTRE 32

CLUB DU 3E ÂGE 33

ÉCOLE PUBLIQUE DU LEVANT ..... 34 & 35

A.S. CALAN 36

A.S. CALAN 37

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES 38

JUMELAGE CALAN - ST BURYAN 39

LES AMIS DE CALAN 40

CALENDRIER DES FÊTES ET CÉRÉMONIES 2000 41

CALAN AUTREFOIS L'ÉCOLE EN 1930 42

LA GRANDE GUERRE VUE DE CALAN 43

Chers amis,

LE PASSAGE dans le nouveau millénaire me permet de vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année ainsi qu'à vos familles.

- Vœux de pleine réussite pour l'ensemble de l'équipe municipale,

- Vœux sincères au personnel communal qui nous apporte le complément d'aide nécessaire à notre mission par la qualité de son travail, malgré des charges et des responsabilités de plus en plus nombreuses.

Lorsque l'on change d'année, il y a toujours un regard sur celle qui vient de s'écouler.

Il y a sûrement des échecs et des souffrances, des moments difficiles, il y a eu aussi heureusement des réussites et des joies, l'histoire de chacun, histoire des hommes, l'histoire d'une commune dont nous pouvons être fiers et tirer une réelle expérience.

Cependant, l'année 2000 aura été marquée par la venue de nos amis anglais de Saint-Buryan, invités à célébrer le 10e anniversaire de jumelage qui a donné lieu à des festivités exceptionnelles, et par les championnats du monde cycliste à Plouay.

J'espère que ce bulletin municipal vous aidera à mieux comprendre le rôle de chacun et constituera un lien efficace entre votre maire et le citoyen que vous êtes.

Enfin, je voudrais, pour terminer ce petit mot, souligner l'importance que revêt votre participation aux prochaines élections du 11 mars prochain qui détermineront pour les 6 ans à venir la future assemblée communale.

À l'approche des élections municipales, il ne m'est pas possible d'exposer comme à l'habitude dans cet éditorial, le bilan de l'année écoulée ainsi que les projets à l'étude et à venir.

Je compte sur vous pour aider et participer au développement et à l'équilibre de notre commune.

Je vous remercie d'avance pour votre soutien et m'engage à rester en permanence à votre écoute.

Votre Maire
Serge Salvat

Les vœux de la municipalité

C'est devant un public plus nombreux et en présence de nombreuses personnalités que la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité a eu lieu ce samedi 13 janvier à la salle polyvalente.

Ce fut pour le Maire l'occasion de remercier le personnel communal, les responsables d'associations, qui s'investissent dans la bonne marche de la commune, les responsables de diverses administrations qui apportent une aide complémentaire et utile à nos dossiers et à nos projets.

Cette cérémonie des vœux est aussi par tradition l'occasion de présenter le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives et les travaux en cours.

Le Maire a particulièrement apprécié la magnifique porte en fonte destinée au four à pain de la place du bourg, offerte par l'association «Patrimoine et cadre de vie» présidée par Daniel ***Le Nahouric****.*



photo Ouest-France

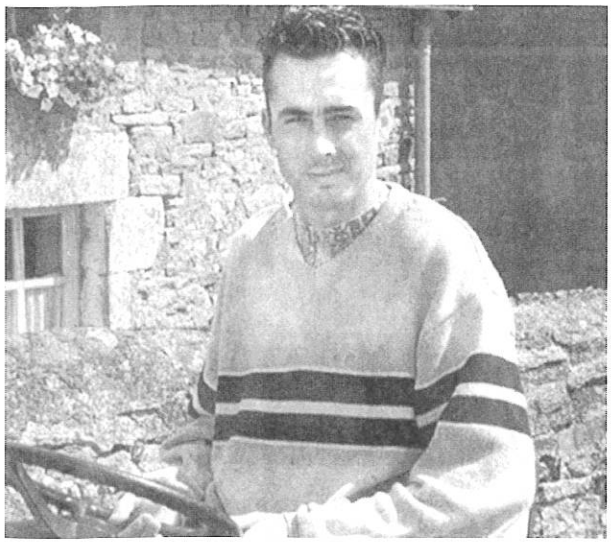


photo Ouest-France

Notre emploi jeune

Le 26 novembre 1999, le conseil municipal prenait une délibération pour la création d'un emploi-jeune.

Pourquoi un emploi-jeune ? L'intérêt de notre choix est multiple. Notre commune a ainsi la possibilité de créer un nouveau poste et de former une personne à nos besoins actuels et futurs, en fonction des évolutions. L'issue du contrat au 1er juillet 2005 verra la pérenisation définitive du poste.

Le deuxième intérêt est économique. En effet, les aides de l'**É**tat et du **C**onseil **R**égional de **B**retagne incitent à engager cette démarche. Le coût du poste sur l'année 2000 est de 118 492 F. Sur cette somme, la part de l'État est de 92 000 F, la part du Conseil régional de 11 500 F, la part restant à la charge de la commune étant de 14 992 F. Dans cinq ans, cette somme sera de 21 549 F sur un coût total de 125 049 F pour l'année 2005.

L'objectif de ce nouvel emploi est : l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement, la planification, le suivi, l'entretien, le développement et la mise en valeur des espaces verts. Il sera à l'écoute des habitants pour les problèmes liés à l'environnement.

Lors du conseil municipal du 10 avril 2000, les élus confirmaient cette décision et la mission de recrutement était confiée à M. le Maire, aidé en cela par une commission de recrutement qui était composée du responsable de l'**EREF** et du directeur de la **CCRP**. Cette recherche de personnel, gérée par l'**ANPE**, a abouti à la convocation, les 8 et 13 juin de sept postulants. Un seul candidat avait la formation requise.

La municipalité a entériné la décision de la commission qui s'est portée sur M. **Franck LE SAEC**. Le contrat de travail a donc été signé le 8 juillet 2000 à la mairie.

Franck a 20 ans. Domicilié à Hennebont, il a ses racines à Calan. Son père, Patrick, est en effet le fils de **Jeanine et Eugène LE SAEC**, commerçants bien connus à Calan et désormais à la retraite. Franck, titulaire d'un CAP de travaux paysagers, possède de solides références. Il a, entre autre, participé au concours du meilleur ouvrier de France. Franck est aussi footballeur, il joue désormais à l'AS Calan.

Espace rencontres



Dans le bulletin 1999, nous avions présenté une perspective de ce que seront les «deux petites maisons» du bourg ainsi que le projet de leur destination.

Le démarrage des travaux, prévu en mars, a eu lieu le mardi 13 juin et a commencé par la dépose de la toiture par l'entreprise Le Danvic. Avant de s'attaquer au gros œuvre, il a d'abord fallu consolider et réaliser une étanchéité du mur mitoyen avec le terrain de Mme Le Faouder. Nous nous excusons pour le dérangement qu'a pu générer ce chantier, en attendant une remise en état des lieux.

Vous avez pu voir, à cette occasion, la circulation dans le bourg réglée par des feux tricolores. Cette mise en place a été demandée par la société Véritas, conformément aux règles de sécurité appliquées aux travaux sur la voie publique.

Depuis cette date, les artisans se sont relayés à bon rythme.

Voici la liste de toutes les entreprises ayant réalisé les travaux.

Ent. Le Danvic	Gros-œuvre, réseaux
Ent. ACM	Charpente bois
Ent. Le Cunff	Couverture ardoises
Ent. Réalu	Menuiseries extérieures
Ent. RDPS	Cloison isolation
Ent. SNBM	Menuiseries bois
Ent. Philippe	Plomberie chauffage
Ent. Lorelec	Électricité
Ent. Coyac	Plafonds
Ent. Nicol	Revêtements de sols
Ent. Solorpec	Peinture

Plan financier :

Dépenses 755 000F

Recettes
Emprunt 226 500F
Subventions 528 500F



Espace rencontres



Dans le cadre de rénovation des deux petites maisons du centre-bourg que nous appelons *centre-rencontres* et *musée d'art roman*, les travaux se terminent.

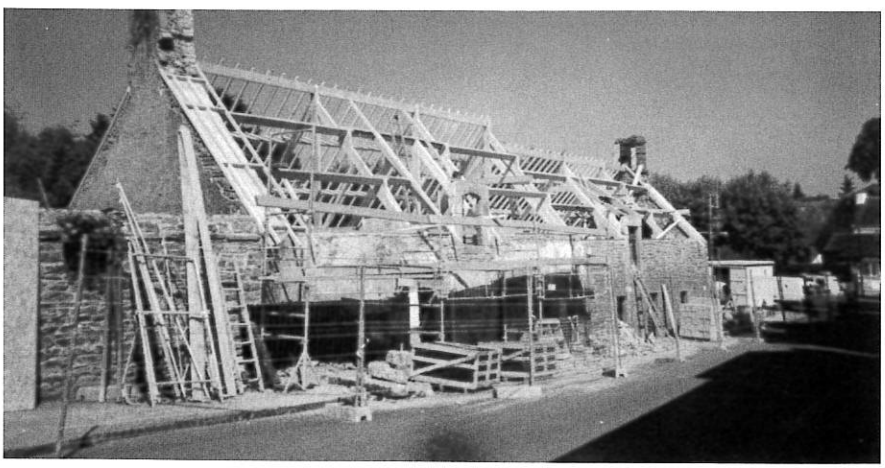
Il doit s'intégrer parfaitement dans un schéma touristique intercommunal, qui doit comporter différents circuits de découvertes du patrimoine et de la nature de notre région.

Ce sera l'occasion d'ajouter un volet culturel au réaménagement du bourg et de permettre ainsi aux visiteurs de découvrir le patrimoine qui l'entoure.

Les aménagements intérieurs du musée seront financés par la Communauté de communes mais, il faudra attendre que le projet de schéma touristique soit voté dans les mois qui viennent par celle-ci.

Nous pouvons espérer inaugurer cet ensemble très prochainement en ce qui concerne la partie «espace-rencontres».

Les associations de Calan disposeront de la partie située à l'étage pour organiser leurs diverses réunions.



Cérémonie du souvenir





Nous avons voulu mettre, cette année, un accent particulier sur la commémoration du 11 novembre.

Aussi, en concertation avec M. **Joël VIOT**, le directeur de l'école du Levant, nous avons décidé que cette journée serait l'occasion d'impliquer davantage les enfants de Calan.

Après quelques recherches parmi les familles calanaises, nous avons ainsi pu faire lire à six enfants, des lettres d'anciens poilus à leurs proches. Cela a permis de donner une note plus locale à cette cérémonie.

Suite à la lecture de la lettre du Ministre des Anciens Combattants et à l'intervention des enfants, la cérémonie a donné lieu à un dépôt de gerbe.

Informations municipales

Fête de la Musique

Le 1er jour de l'été, comme dans beaucoup de communes de France, le 23 juin à Calan, a été célébrée la «Fête de la musique».

Au programme :
- les enfants du Levant,
- la chorale «Tous en chœur»,
- le groupe «Kaerel».



photo Ouest-France

Malgré une météo qui ne nous était pas favorable, les nombreux mélomanes présents ont apprécié les groupes qui se sont succédés, les enfants ayant ouvert les hostilités.

Avec le groupe Kaerel, les danseurs ont pu se défouler et se réchauffer.

Tout cela s'est terminé par la traditionnelle soirée grillades sur les installations mises à disposition par la mairie.

Les jeunes en action

Nous nous souviendrons que l'an dernier, quelques adolescents de la commune avaient lancé une action en faveur de la commune d'Ornaisons suite aux graves inondations subies dans le sud-ouest. Cette action était encadrée par Joël RENOUX de la Communauté de communes.

M. RENOUX, suite à un débat avec les enfants, démarrait dans la foulée un atelier «Modélisme-maquette». Leur démarche a donné lieu à une exposition à la bibliothèque des différentes maquettes réalisées. Cela allait de la Bugatti à la Ferrari en passant par la Porsche sans oublier la célèbre 2CV, les avions ou les chars de combats.

Le vernissage de cette exposition s'est déroulée en présence de Serge SALVAT, de la responsable de la bibliothèque, Gisèle DROUAI, des bénévoles et de nos jeunes artistes. M. SALVAT a tenu à féliciter les enfants pour la qualité de leurs travaux.



photo Ouest-France

Nous pouvons nous féliciter du travail remarquable de Joël RENOUX qui a encadré avec sérieux et compétence nos jeunes. Hélas, appelé à d'autres fonctions, il a quitté la Communauté de communes, laissant beaucoup de regrets parmi les enfants.

Informations municipales

Les nouveaux artisans

Au cours de cette année 2000, deux nouveaux artisans ont fait le choix de s'installer sur notre commune pour exercer leur métier : **Laurent LE COUAZER** et **Erwann ROBIN**.

Laurent, 31 ans, marié et papa d'un petit garçon, a décidé de se lancer dans l'aventure en s'installant comme artisan couvreur.

Fils et petit-fils de couvreur, Laurent a la passion de son métier. Il possède déjà une solide expérience dans ce domaine puisqu'il exerce depuis 1984, entre autre lors d'un passage chez **J-L. MOËLLIC**, autre couvreur calanais. Laurent est à la disposition de sa clientèle pour tous travaux de couvertures neuves ou de rénovation.

Tél : 02 97 33 03 50



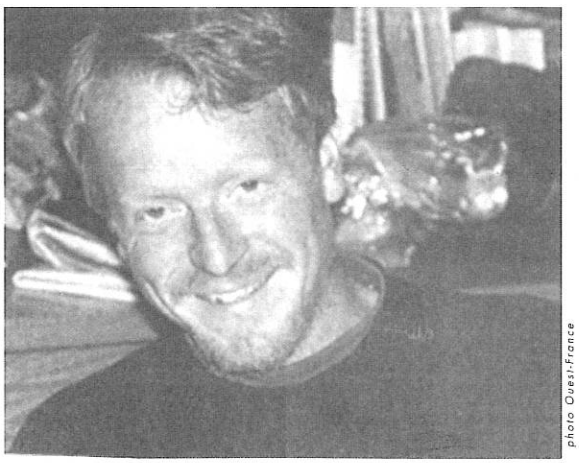


photo Ouest-France

Erwann, 25 ans, marié, de souche calanaise depuis plusieurs générations a choisi Calan comme base pour exercer ses divers talents de maréchal-ferrand.

Il a effectué son apprentissage à St-Hilaire-du-Harcouet avant de démarrer en 1993 dans le Calvados. En cette année 2000, il effectue un retour aux sources en s'installant comme éleveur amateur et maréchal-ferrand professionnel.

Il exerce son activité à domicile, ou se déplace avec tout son matériel. Nous avons pu avoir un aperçu de ses talents lors des démonstrations qu'il a faites au Comice.

Tél : 02 97 33 24 96 ou 06 81 04 02 82

La bibliothèque

La bibliothèque se trouve au 1er étage de la mairie, l'entrée étant juste en face de l'église.
La bibliothèque municipale avait bien besoin d'une cure de jouvence, c'est désormais en partie chose faite. Les nouveaux locaux, rénovés par la mairie, offrent aux lecteurs un espace accueillant avec des rayonnages adaptés. Une bibliothèque attrayante et conviviale qui ne peut qu'inciter à la lecture.
Les travaux concernaient une meilleure isolation des murs et des plafonds, ainsi que la peinture pour un montant de 30 000 F.
Environ mille livres sont disponibles et l'on peut trouver tous les thèmes que l'on désire. Cinq cents de ces livres sont renouvelés tous les quatre mois.
Elle est ouverte au public le samedi de 14 h à 15 h et aux enfants de l'école soit le mardi soit le jeudi.
Elle a participé à l'opération nationale "Lire en Fête" et tous les enfants de l'école, de la grande section au CM2 y ont participé. Une grille de mots croisés était proposée aux adultes. Elle a été remplie, la bibliothèque pouvant ainsi participer au tirage départemental qui a pour lots des livres !
La Responsable : **Gisèle DROUAL**
Tél : 02 97 33 03 06

Informations municipales

E KELAN A GALON

TRI SELECTIF

Et si on faisait un geste pour sauver notre planète ?

La collecte sélective des déchets ménagers mise en place par la Communauté des Communes de la Région de Plouay fait son apparition à Calan. Les caissettes bleues sont collectées tous les lundis. Pourquoi cette collecte ? À quoi sert-elle ? Comment est-elle mise en place ? Revue de détail ...

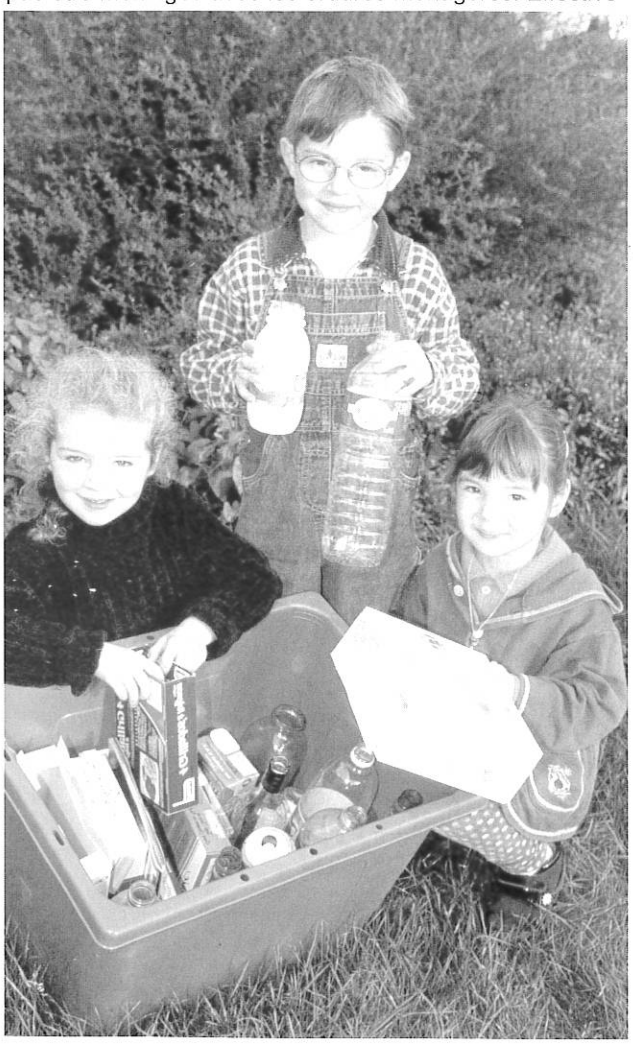
496 kg de déchets par an et par habitant

Voici ce que chacun d'entre nous, dans la Communauté de Communes produisait en 1999. Notre production de déchets ne cesse d'augmenter. En effet, en France, elle a été multipliée par deux au cours des trente dernières années. 496 kg de déchets par an et par habitant, cela représente 5844 tonnes de déchets (déchets ménagers, matériaux récupérés dans les deux déchetteries, encombrants et verre) pour 11 762 habitants.



Pourquoi trier ?
Trier pour recycler

Pour être recyclés, les emballages ménagers ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. Effectivement, ils se salissent mutuellement et sont alors irrécupérables. C'est pourquoi, la solution passe par chacun d'entre nous : il faut que nous apprenions à séparer ce qui se recycle de ce qui ne se recycle pas.



Pour protéger l'environnement
La collecte sélective possède un impact réel sur l'environnement.

Le recyclage évite le gaspillage de nombreuses matières premières comme le bois, le fer et le pétrole. Voici quelques exemples :

- Une tonne de verre recyclé permet d'économiser en matière première plus de 100 kg de fuel.
- Le recyclage du papier et du carton diminue la consommation d'eau et réduit les importations de bois de 600 000 tonnes par an.
- L'aluminium recyclé génère 90% d'économie d'énergie par rapport à l'aluminium non recyclé.
- Le recyclage de l'acier fait économiser 1,5 T de minerai et 400 kgs de coke par tonne.
- Une tonne de plastique recyclé permet d'économiser 1 à 1,2 tonne de pétrole.

(1 Source : Recensement Général de la Population 1999)

Parce qu'il y a de plus en plus d'emballages

Les styles de vie changent. Autrefois, on faisait ses courses quotidiennement. Aujourd'hui, on les fait une fois par semaine voire une fois par mois. Les produits se conservent plus longtemps et doivent donc être emballés en conséquence. Les modes de consommation et de conditionnement des produits évoluent aussi. Ainsi à titre d'exemple, les portions individuelles ont remplacé la tartine pour le goûter des enfants.

Actuellement, les emballages - boîtes en carton, en métal, bouteilles en plastique ou en verre, briques alimentaires - représentent environ 50 % du contenu de nos poubelles ! Certains d'entre eux sont des matériaux que l'on sait recy-

Communauté de communes de la région de Plouay

Informations municipales

TRI SELECTIF

Parce que l'Europe et la France se montrent de plus en plus soucieuses de notre environnement et mettent en place des lois pour le protéger.

La réglementation relative à l'élimination des déchets ménagers devient de plus en plus stricte. Elle vise à favoriser des solutions plus respectueuses de l'environnement et du cadre de vie. Elle permet de faire face au véritable problème de santé publique posé par l'élimination de nos ordures ménagères.

- **Recycler 50% des déchets actuellement collectés par les collectivités territoriales**
- La mise en décharge des déchets ménagers sera interdite en 2002 pour les déchets qui peuvent être valorisés. Et 2002 c'est demain ! Nous devons donc dès maintenant, mettre en place des solutions nouvelles, le recyclage en fait partie.

Pour maîtriser les coûts d'élimination de nos déchets.

L'enfouissement et l'incinération représentent des procédés de plus en plus coûteux. La collecte sélective, parce qu'elle permet de limiter les quantités de déchets à éliminer est un moyen efficace de maîtriser, sur le long terme, les coûts de traitement.



Communauté de communes de la région de Plouay

Trier, c'est l'affaire de tous et de chacun !

En triant, vous rejoindrez les 18 millions de français qui le font déjà tous les jours, et au-delà, les habitants des autres pays européens qui eux aussi mettent en place la collecte sélective. Vous êtes le premier maillon de la chaîne, car sans tri, pas de recyclage. C'est avec votre participation, celle de vos voisins, vos parents, vos amis que nous réussirons. Il en va de la qualité de notre cadre de vie. En 1998, un habitant sur trois triait quotidiennement ses emballages ménagers. En 2001, nous sommes un sur deux.

Trier, oui ... mais comment ?

Une nécessité, le tri à la source.

Pour recycler, il faut trier. Ce tri, pour être efficace doit être effectué par chacun de nous. Certain d'entre vous ont reçu gratuitement au mois de novembre une caissette et un guide de tri.

Dans ces caissettes vous mettrez :

Les bouteilles en plastique : bouteilles d'eau, de jus de fruit, de lait, flacons d'adoucissant, de lessive, ... Les cartonnettes de biscuits, de dentifrice, de riz, les briques alimentaires de jus de fruits, de soupe, de lait ..., les journaux, magazines et prospectus. Les boîtes et bidons métalliques : boîtes de conserve, boîtes boisson, barquettes alu ... Les bouteilles et bocaux en verre.

Les caissettes seront collectées directement à votre domicile une fois par semaine.

Le centre de tri mobile, le camion spécialiste du " recyclage " dans la Communauté de Communes

La Communauté de Communes de la Région de Plouay va utiliser un système unique en Bretagne pour collecter les emballages ménagers : un camion muni de compartiment dans lesquels les agents de collecte répartiront les déchets à recycler.

Ceux-ci, une fois triés en fonction de leur nature et compactés dans un hangar spécial, partiront directement chez des récupérateurs qui les traiteront et les recyclerons pour en faire de nouveaux objets.

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez, au numéro vert suivant : 0800 50 59 80

Et si on faisait un geste pour protéger notre planète ?

La collecte des déchets dans la Communauté de Communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet

Collecte des déchets ménagers une fois par semaine dans les bourgs et les campagnes.

Acheminement des déchets ménagers vers le centre d'enfouissement technique de Pont-Scorff

Collecte des encombrants à la demande une fois par trimestre.

1995, mise en place de colonnes à verre sur le territoire de la Communauté de Communes.

1996, ouverture de la déchetterie de Plouay.

1998, ouverture de la déchetterie de Bubry

(récupération par apport volontaire des végétaux, de la ferraille, des cartons, des gravats, des batteries usagées, de l'huile de vidange et du tout venant).

2000, installation dans les déchetteries d'armoires pour récupérer les Déchets Ménagers Spéciaux (acides, diluants, solvants, peintures, désherbants, colles, batteries ...).

Grâce aux déchetteries et aux 68 colonnes à verre, nous recyclons déjà 30 % des déchets que nous produisons.

Janvier 2001 : en recyclant maintenant, les emballages en carton, en plastique, en verre, en métal, les journaux et les magazines, relevons le défi de recycler 50% de nos déchets en l'an 2001.

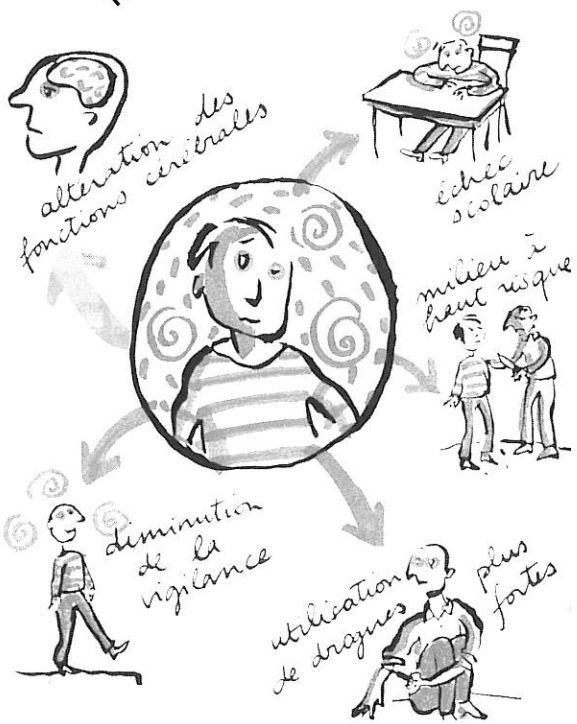
Actuellement 3500 foyers de la Communauté de Communes trient leurs emballages. En effet, la collecte sélective est un dispositif complexe à mettre en place. Les élus de la Communauté de Communes trouvent plus judicieux d'installer le tri sélectif en deux étapes.

Bientôt les 5200 foyers vivant sur le territoire intercommunal seront concernés.

Informations générales

Qu'est-ce qu'une drogue ?

Cannabis Marijuana Herbe Kif Joint Haschich Shit



Il ne faut pas parler de la drogue, mais des drogues. Elles sont utilisées comme médicaments actifs sur le système nerveux (on les appelle psychotropes). Certaines sont encore prescrites avec succès contre la douleur et certaines maladies mentales. Par exemple : la morphine est toujours le médicament le plus efficace contre les fortes douleurs (coliques néphrétiques, douleurs cancéreuses).

Mais ces mêmes produits :
- alors que le sujet n'est pas malade,
- utilisés à fortes doses,
- mélangés à d'autres médicaments ou à de l'alcool

modifient le comportement habituel de l'homme.

Les effets recherchés des drogues sont de trois sortes :

- Les drogues qui provoquent une excitation psychologique, une gaieté, un sentiment de tension physique et parfois des réactions violentes sont appelées stimulantes,
- Les drogues qui provoquent un apaisement psychologique, une détente physique, un endormissement sont appelées sédatives.
- Les drogues qui modifient les perceptions, les sensations auditives, visuelles, olfactives sont appelées hallucinogènes.

Il existe aussi des effets indésirables, non recherchés par les consommateurs :

- La dépendance,
- Les effets toxiques sur : le système nerveux, le cœur, les poumons, les reins dont certains peuvent être graves (le surdosage d'alcool : coma éthylique ou l'overdose d'héroïne).

Je crains que mon enfant se drogue

Vous sentez une drôle d'odeur dans sa chambre. Vous avez trouvé des produits suspects, un couteau noirci, ses dépenses sont inexplicables…

Plutôt que de jouer dans son dos les détectives et passer votre temps à l'espionner ou à dissimuler vos interrogations, ne serait-il pas plus efficace de parler ouvertement avec lui ? Quelle que soit sa réaction, il aura entendu votre intérêt pour lui.

Mieux vaut aborder le sujet, quitte à se tromper, plutôt que de ne rien dire. Vous êtes les mieux placés pour déceler un véritable malaise chez votre enfant. La prise abusive d'un produit - drogue, alcool, médicaments - répond à un mal de vivre dont il faut comprendre la cause. Si votre enfant refuse le dialogue, n'hésitez pas à vous faire aider.

SPID
Accueil des Toxicomanes
& des Familles
Entretiens Anonymes & Gratuits
LORIENT 15, rue Paul Guieysse
Tél : 02 97 21 47 71

Informations générales

Les produits de la drogue

Ils agissent sur le cerveau, modifient nos sensations et nos comportements. Certaines drogues sont très répandues : cafés, thé, soda à base de cola, contiennent de la caféine ou de la théine qui sont excitantes. D'autres produits, alcool, tabac,... licites ou illicites provoquent une dépendance et/ou une accoutumance : on ne peut plus s'en passer et/ou on en a de plus en plus besoin, on est «accro». À l'arrêt de la consommation de ces produits, les personnes dépendantes sont physiquement et psychologiquement malades : c'est le manque qui leur donne envie de reprendre leur intoxication pour ne plus souffrir.

INFOS

Produits	Effets	Principaux dangers	Loi vente et usage
Thé, café, boisson à base de cola	Stimulation intellectuelle et physique légère	Risque d'irritabilité, d'insomnie. Dépendance (+)	Vente et usage autorisés.
Tabac	Excitant	Maladies pulmonaires, cardiaques, cancers.Dépendances (++)	Vente contrôlée.
Médicaments contre l'angoisse, contre l'insomnie	Détente, endormissement.	Dangers si les doses prescrites par le médecin ne sont pas respectées. Dépendances (+++).	Vente contrôlée.
Alcool (bière, apéritifs, vin)	Détente et/ou excitation, ivresse, euphorie	Accidents divers, perte de l'attention et des réflexes. Très toxiques en usage régulier pour le foie, le système nerveux, cancers. Dépendances (+++)	Vente contrôlée et interdite aux mineurs.
Cannabis (H, herbe, shit)	Détente et/ou excitation, hallucinations, ivresse.	Toxique l'usage régulier provoque : perte de mémoire, perte de l'attention et des réflexes, ivresse, risques d'accidents psychiatriques. Dépendances psychologique, faible (+) à forte (++)	Vente et usage interdits.
Ecstasy	Excitation, augmentation des sensations, délires, violence.	Accidents physiques divers, troubles cardiaques, risques psychologiques et psychiatriques graves.Dépendance psychique (+++)	Vente et usage interdit.
L.S.D.	Hallucinations et délires	Accidents divers, risques psychologiques et psychiatriques.	Vente et usage interdits.
Médicaments divers détournés de leur usage et/ou vendus clandestinement	Diverses sensations	Accidents variables selon la nature des produits ou des mélanges.	Vente contrôlée en pharmacie. Toute autre vente interdite.
Colle, solvants	Détente, «défonce», délire.	Accidents cardiaques et pulmonaires, troubles psychiatriques graves. Dépendances (++).	Vente interdite aux mineurs.
Héroïne	«Flash», détente, «défonce».	Overdose, accidents dûs à la seringue : sida, hépatites, etc. Dépendance (+++)	Vente et usage interdits.
Cocaïne	Excitation puis dépression.	Détérioration des cloisons nasales, accidents cardiaques, overdose, accidents psychiatriques.Dépendance (+++)	Vente et usage interdits.
Crack	Excitation puis dépression.	Mêmes dangers que pour la cocaïne avec une dépendance plus forte et plus rapide, graves troubles du comportement.Dépendance (++++)	Vente et usage interdits.

La CMU : une couverture maladie complète

À partir du 1er janvier 2000, la loi sur la couverture maladie universelle permet à toute personne résidant en France de façon stable et régulière de bénéficier de la sécurité sociale pour ses dépenses de santé. Elle offre également aux personnes dont les revenus sont les plus faibles, une couverture maladie complémentaire.

L'assurance maladie pour tous

Si vous n'êtes pas couvert par un régime d'assurance maladie, adressez-vous à la caisse primaire d'assurance maladie de votre lieu de résidence (votre centre de sécurité sociale)
Pour bénéficier de la sécurité sociale.
Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance personnelle, vous n'avez aucune démarche à accomplir.
Dans ces deux cas, vous ne paierez pas de cotisation si le revenu fiscal de votre foyer est inférieur à 42 000 F par an.



Une " complémentaire " gratuite

La CMU offre aussi une couverture maladie qui vient en complément des remboursements de la sécurité sociale. Vous pouvez bénéficier de la CMU complémentaire sous condition de ressources ou automatiquement si vous êtes allocataire du RMI.
Si vous étiez couvert par l'aide médicale, la CMU vous prend en charge au 1er janvier 2000, sans démarche de votre part.
Vous pouvez bénéficier de cette "complémentaire " gratuite quel que soit votre régime d'assurance maladie. Vous pouvez déposer une demande même si vous avez déjà une autre "complémentaire " maladie.
Dès 16 ans, vous pourrez avoir votre propre carte de sécurité sociale, quel que soit votre régime d'assurance maladie. Si les liens avec votre famille sont rompus, vous pouvez aussi demander seul la CMU complémentaire.

Avez-vous droit à la CMU complémentaire ?

Oui, si

... vous résidez ou vous allez résider plus de 3 mois en France.
... et vous résidez en France de façon régulière (si vous êtes de nationalité étrangère).
Toute personne résidant en France en situation irrégulière peut demander l'aide médicale Etat auprès d'un centre de sécurité sociale (d'une caisse primaire d'assurance maladie).

Et, si

... vos ressources sont inférieures aux montants suivants :

Composition du foyer	Niveau maximal de ressources par mois*
Une personne	3 500 F
Deux personnes	5 250 F
Trois personnes	6 300 F
Quatre personnes	7 350 F
A partir de cinq personnes	
Par personne supplémentaire	1 400 F

Certaines prestations que vous percevez n'entrent pas dans le calcul des ressources (ex: allocation pour jeune enfant ...), et les allocations logement ne sont prises en compte qu'à hauteur d'un forfait.

Votre demande est examinée pour votre foyer, en fonction des personnes qui le composent. Les ressources prises en compte sont celles du foyer pour les 12 derniers mois.

Le barème est le même pour les artisans, les commerçants, les professions libérales et les exploitants agricoles, mais des conditions particulières d'examen des ressources sont prévues.

Quels droits offre la CMU complémentaire ?

Vous n'avez plus à avancer les frais liés aux soins, y compris la part non remboursée par l'assurance maladie (notamment le ticket modérateur).

Vous n'avez donc plus rien à payer pour :
- les consultations médicales et les soins de ville,
- les médicaments remboursés par la sécurité sociale, les examens de laboratoire ...
- les frais d'hospitalisation (forfait hospitalier).

La CMU complémentaire prendra en charge dans la plupart des cas :
- les frais dentaires, prothèses, couronnes, appareils pour enfants ...
- les lunettes : verres et montures.
- D'autres produits et appareils médicaux.

Vos droits à la CMU complémentaire seront ouverts pour un an et réexaminés chaque année.

La CMU complémentaire peut être gérée soit, par votre caisse d'assurance maladie soit, par un organisme complémentaire : une mutuelle, une assurance, une institution de prévoyance.

Bloc-notes

INFOS

La Mairie

Secrétaire : Héléna LE COHU
Tél : 02 97 33 33 85
Fax : 02 97 33 00 40

Horaires d'ouverture :
Lundi - Mercredi - Samedi : 9 h - 12 h
Mardi - Jeudi - Vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

Permanence du Maire et des Adjoints

- SALVAT Serge
  Tous les matins, de préférence sur rendez-vous
- LE DOUSSAL Pascal
  Le samedi de 10 h à 12 h
- BEAUMONT Jean-Pierre
  Le jeudi : 17 h 30 - Le samedi : 11 h - 12 h
- TESSIER Daniel
  Le samedi : 10 h - 12 h

À noter aussi

- **Centre Anti-poisons** du Pays de Plouay - Rennes 02 99 59 22 22
- **École du Levant**
  Tél/fax : 02 97 33 12 60
- **Garderie municipale**
  7 h 30 - 9 h et 16 h 30 - 18 h - Tél : 02 97 33 12 60
- **Office du Tourisme**
  Tél : 02 97 33 11 14
- **Centre Médico-social**
  Mme COLIN (Assistante sociale)
  23, rue Manéhouarne - 56240 Plouay
- **Gendarmerie**
  Tél : 02 97 33 31 17
- **Communauté de Communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet**
  B.P. 33 - 56240 Plouay - Tél 02 97 33 14 15

Budget primitif

Ce budget, voté le 7 avril, est le 1er budget qui prend en compte le recensement qui a eu lieu en 1999. Cela entraîne certaines modifications en ce qui concerne la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) et la Dotation Forfaitaire.

La nouvelle DGF a pour base une population de 689 habitants, soit une croissance de 4,71 %. La base de 1999 était de 658 habitants. Le taux de croissance de la dotation forfaitaire est de 2,81 %, elle s'élève donc à 560 974 F.

L'autre modification importante pour ce budget est la mise en place au niveau de la Communauté de Communes, de la Taxe Professionnelle Unique (TPU). Cette taxe ne sera donc plus perçue directement par la commune.

En effet, jusqu'en 1999, les communes percevaient les 3 taxes (Taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non-bâti) plus la taxe professionnelle. La Communauté de Commune prélevait les mêmes taxes à des taux plus faibles. Le contribuable particulier supportait donc les 3 taxes des communes, plus les 3 taxes de la Communauté de Communes, le contribuable professionnel, la TP des communes et la TP de la Communauté de Communes.

A partir de l'année fiscale 2000, avec le régime de la Taxe Professionnelle Unique, la Communauté de Communes n'effectue plus le prélèvement des 3 taxes pour les particuliers, ces taxes n'étant plus perçues que par les communes, ces mêmes communes ne percevant plus la Taxe Professionnelle, perçue par la Communauté de Communes et unifiée sur l'ensemble du territoire au bout de 3 ans.
Il ressort de cette nouvelle situation plusieurs avantages :

- Une seule taxe professionnelle sur la zone intercommunale.
- La communauté de Communes reçoit de l'État une DGF.

Taux d'imposition communaux

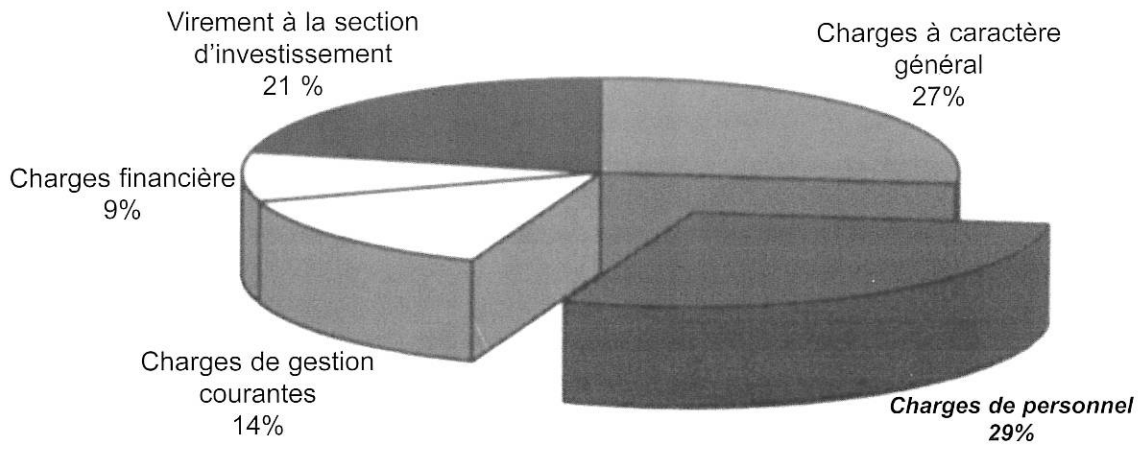
- Taxe d'habitation : 14,10
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 15,83
- Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 38,98

BUDGET PRIMITIF

Section de fonctionnement

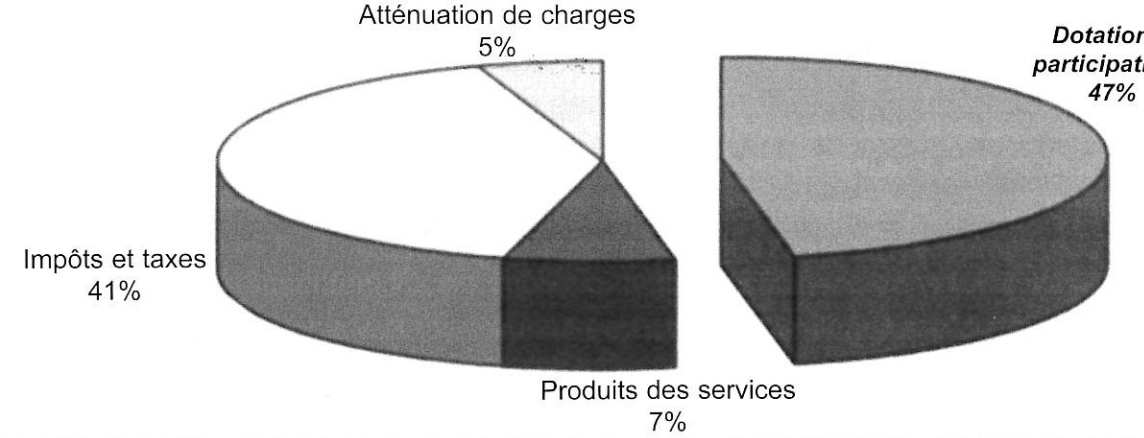
DÉPENSES	
Charges à caractère général	514 000 F
Charges de personnel	554 000 F
Charges de gestion courantes	273 000 F
Charges financières	166 000 F
Virement à la section d'investissement	408 000 F
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	**1 915 000 F**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



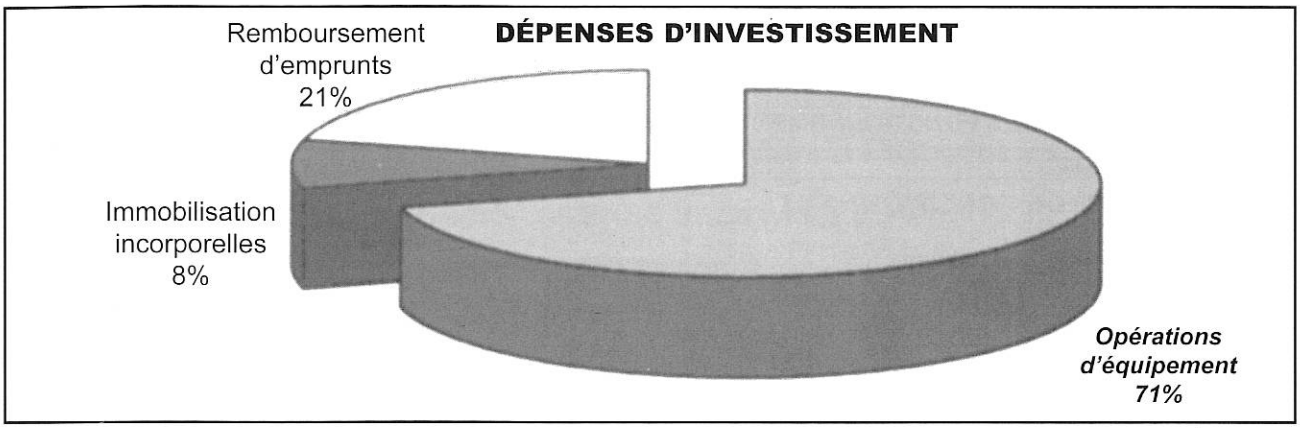
RECETTES	
Dotations participations	898 647 F
Produits de services	139 749 F
Impôts et taxes	776 604 F
Atténuation des charges	100 000 F
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	**1 915 000 F**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

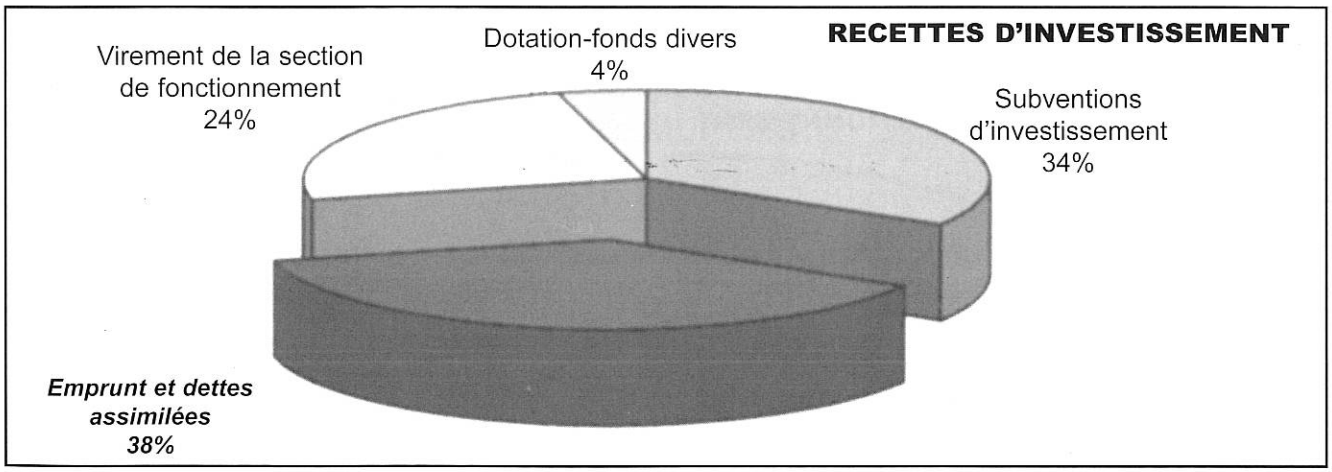


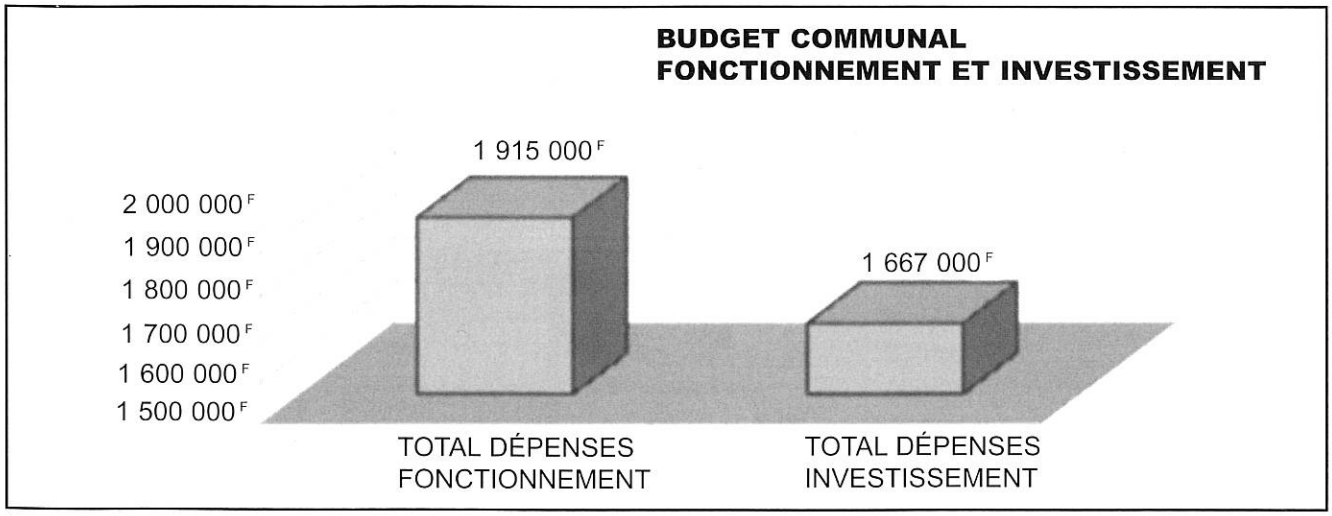
Section d'investissement

DÉPENSES	
Opérations d'équipements	1180 500 F
Immobilisations incorporelles	137 500 F
Remboursement d'emprunts	349 000 F
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	**1 667 000 F**



RECETTES	
Subventions d'investissement	561 500 F
Emprunts et dettes assimilées	629 000 F
Virement de la section de fonctionnement	408 000 F
Dotations - Fonds divers	68 500 F
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**1 667 000 F**



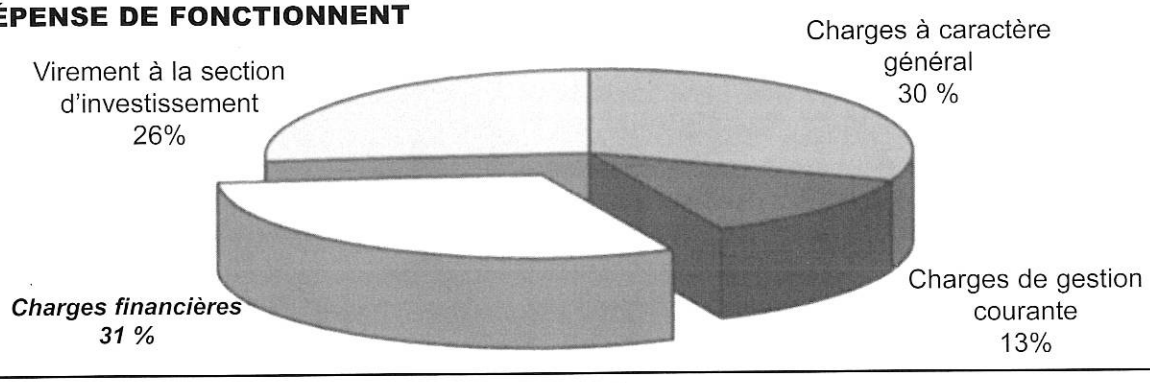


BUDGET PRIMITIF 2000 - C.C.A.S.

Section de fonctionnement

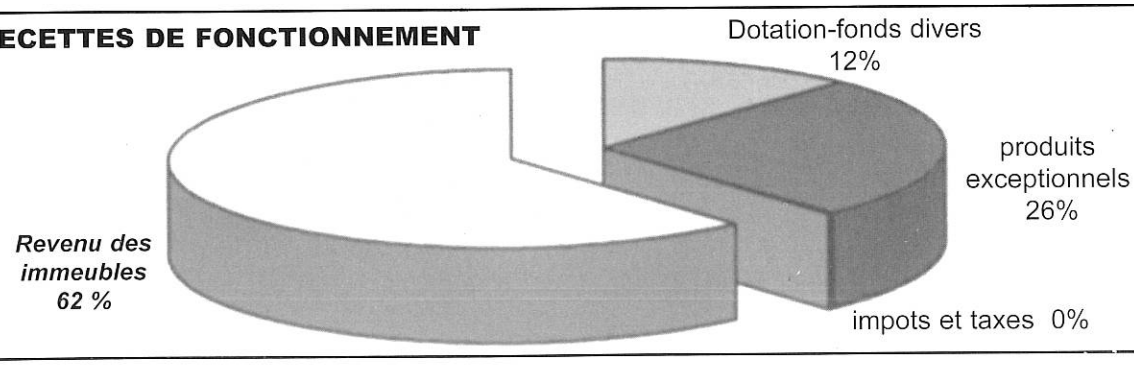
DÉPENSES	
Charges à caractère général	20 000 F
Charges de gestion courante	8 145 F
Charges financières	19 855 F
Virement à la section d'investissement	17 000 F
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	**65 000 F**

DÉPENSE DE FONCTIONNENT



RECETTES	
Dotation - Fonds divers	8 000 F
Produits exceptionnels	17 000 F
Impôts et taxes	30 F
Revenus des immeubles	39 970 F
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	**65 000 F**

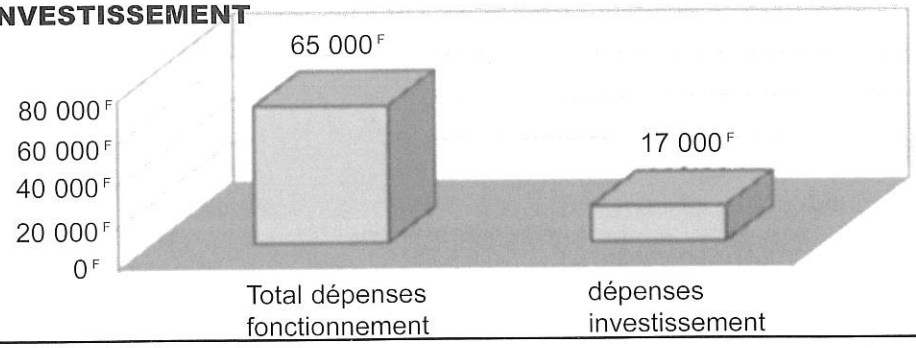
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Section d'investissement

Dépenses d'investissement	17000 F
Recettes d'investissement	17000 F

C.C.A.S. SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT



État civil 2000

NAISSANCES

Judicaël NIRINA	Né le 07 Janvier à Plœmeur
Roméo JAFFRELOT	Né le 14 Mars Lorient
Quentin OLLIVIER	Né le 20 Mars à Plœmeur
Nolwenn BERTIN	Née le 25 Mars à Hennebont
Léo JACQUES	Né le 05 Septembre à Lorient
Arno HUBERT	Né le 18 Novembre à Hennebont
Virginie LE DANVIC	Née le 07 Décembre à Hennebont
Aurélia COURT	Née le 20 Décembre à Lorient
Jules SOULARD	Né le 22 Décembre à Lorient
Jade HELLEGOUARCH	Née le 23 Décembre à Lorient

MARIAGES

Emmanuel PERRIN et Christelle MUREAU	Le 2 Juin
Pascal PENVERNE et Nathalie DANIEL	Le 17 Juin
Pascal JOURDREN et Fabienne LECŒUR	Le 24 Juin
Loïc LE LIBOUX et Marie-Paule NEVERS	Le 25 Août
Daniel HELIAS et Francine LE MOELLIC	Le 9 septembre

DÉCÈS

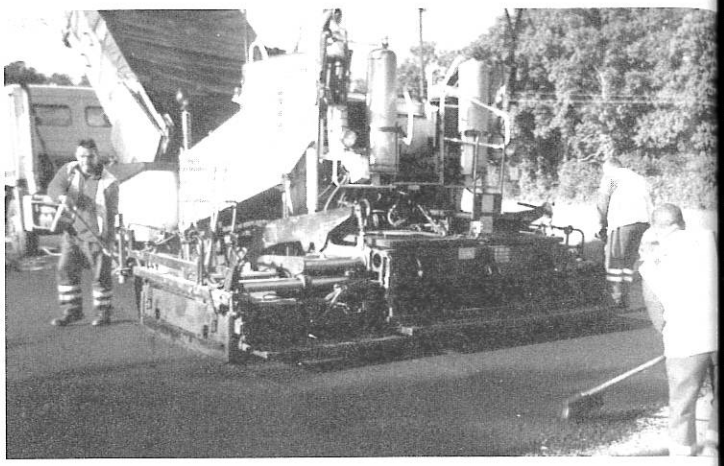
Brigitte PRIGENT-KOLLER	Le 24 Janvier à Pleyber- Christ
Marie EVENO	le 24 Janvier à Pleyber-Christ
Paul Louis Marie PELTIER	Le 15 Février à Calan

Voirie

RÉSEAU ROUTIER

Dans la continuité des années précédentes, nous avons fixé un budget de l'ordre de 450 000 F. Suite aux décisions de la commission «voirie» nous sommes intervenus sur les secteurs de :
- Cosquéric - carrière de Kerihuel
- Kerguéris - Fontaine - Maria
- Route de Lanvaudan - Manéméno

Après la réunion de la commission d'appels d'offres, le 15 juin, notre choix s'est porté sur les propositions de la société EUROVIA qui a effectué les travaux pour la somme de 286 419 F.



Suite à notre demande, la société SBFM, qui exploite la carrière de Kerihuel pour y déposer des sables de fonderie, a accepté de prendre à sa charge le revêtement de la section de route de la carrière au carrefour de Beg-er-lann. Nous nous réjouissons des bonnes relations établies avec la SBFM, en particulier avec son directeur et son représentant M. Louis TAMIC, qui est notre interlocuteur privilégié.



Dans le cadre de l'entretien annuel de la voirie, le débroussaillage des talus et des accotements a été confié à l'entreprise HELLO de Pont Scorff, ceci pour un montant de 30 000 F, la création de fossés et l'arasement des accotements à la société LE GALLIOT de Quistinic pour 103 000 F.



Nous ne pouvons que déplorer la faible subvention du Conseil général qui est de 30 000F pour l'ensemble des travaux.

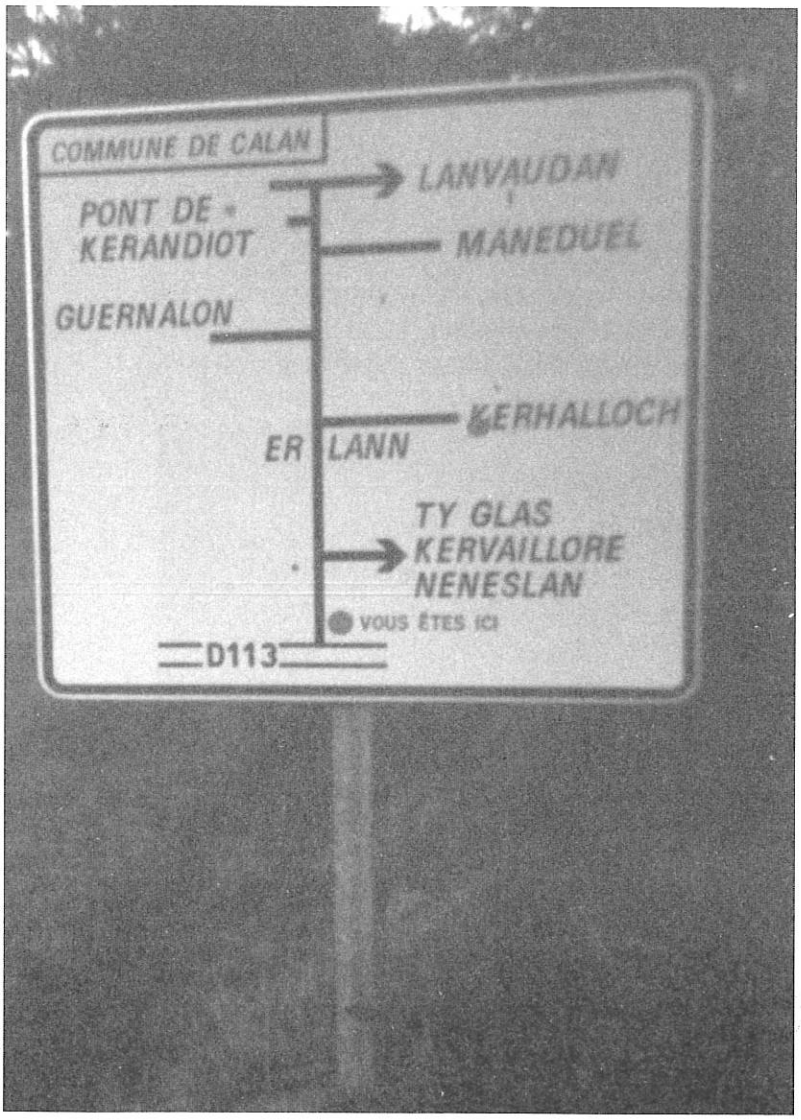
Voirie

Association pour le décloisonnement

La commune a renouvelé comme tous les ans un central de travaux d'entretien avec l'**ADEIS** (Association pour le décloisonnement...) pour la mise en valeur de nos espaces verts, des chemins communaux, etc... Le montant de ce contrat s'élève à 27000 F pour une période de 7 mois de mars à octobre. Ces interventions se font tous les mardis et sont suivis par **Cosmo DI PAOLO**, et par **Franck LE SAEC**.



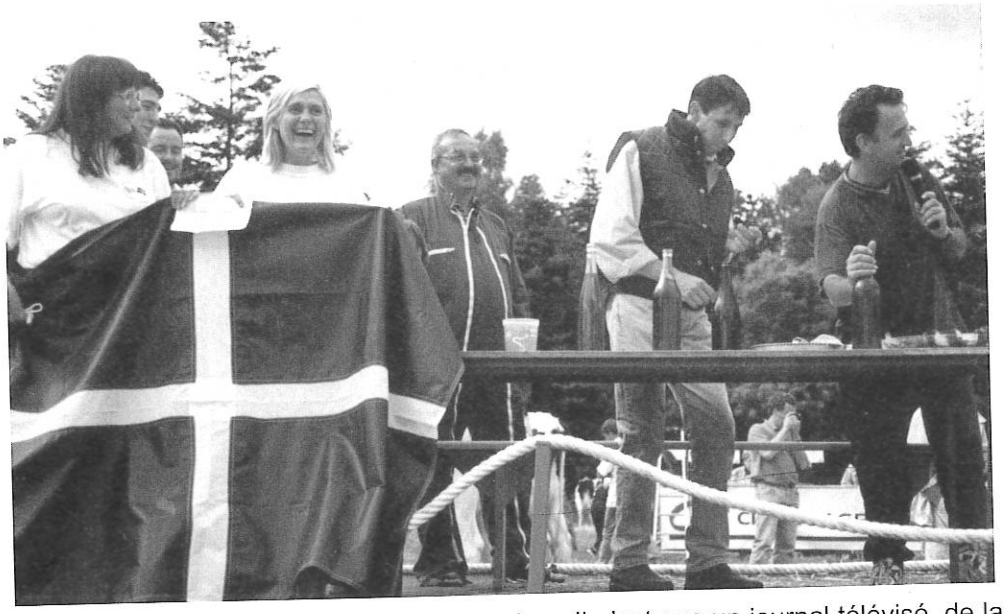
Nous les remercions très sincèrement pour tout le travail qu'ils ont pu accomplir sur notre commune au cours de cette année.



Panneaux

Cette année encore, un effort tout particulier a été fait par l'achat et la pose de nouveaux panneaux de signalisation pour un montant de plus de 20000F non subventionné.
Cela, nous l'espérons, facilitera les accès et conduira à une meilleure sécurité dans notre commune.

Nos agriculteurs



L'élevage connaît aujourd'hui des heures noires. Il n'est pas un journal télévisé, de la presse écrite qui ne nous ressasse d'histoires de vaches folles égarées dans les rayons d'un supermarché, de farines animales où s'agitent méchamment de vilaines créatures microscopiques, ces fameux prions que nous devons apprendre à gérer.

Le moral est au plus bas dans les élevages avec cette menace qui pèse aujourd'hui sur tous les troupeaux : l'abattage systématique de tous les animaux...

Dans ce contexte il n'est pas inutile de se remémorer certains extraits du Discours de Serge lors du Comice Agricole qui cette année avait lieu à Calan.

« Dans notre civilisation industrielle et urbaine, il est indispensable que l'activité agricole soit maintenue et encouragée pour conserver le tissu familial de nos campagnes... »

« L'obligation de produire plus et mieux impose à l'agriculteur des méthodes de travail nouvelles... »

«Vous, les agriculteurs, avez le mérite de vous adapter sans remettre en cause la qualité première qui est la connaissance de la nature et de garder ses vertus d'équilibre et de traditions...»

Notre maire ne pouvait pas mieux dire pour nous encourager à surmonter ces difficultés que nous espérons passagères en jetant vers l'avenir un regard toujours confiant. Et dans cette perspective, le comice agricole prend toute sa valeur.

C'est une école de remise en cause perpétuelle pour toujours présenter des animaux supérieurs, toujours plus beaux, toujours plus efficaces, sans jamais se prendre au sérieux.

Dans ce but, sur le terrain de Kerbrimot idéalement situé, idéalement posé, ombragé (merci Odette, Lili, Pascal, et Philippe **THIERY**), nous avons eu droit à une magnifique prestation d'élevage. Soixante-quinze animaux triés sur le volet ont participé aux concours des différentes sections. Tous les élevages représentés, heureux ou plus malchanceux méritent une même gratitude pour ce spectacle. Notre chauvinisme local aura quand même remarqué avec une fierté légitime: Héroïne (meilleure laitière et championne du Challenge Taux Protéique), à Hervé Radenac et soutenu avec plus ou moins de succès par les représentants du **GAEC «ER LANN»** (Manégoulanec) et du **GAEC de la Madeleine** (Kerguéris).



photo Ouest-France

AGRICULTURE

Nos agriculteurs

Le point d'orgue de ce comice aura été l'heureuse initiative du challenge intercommunal où même si Calan, après de sérieuses hésitations du juge n'a pas eu l'honneur d'être élu meilleure prestation du canton, nous avons quand même eu le plaisir de faire partager au public nos particularités locales.

«La fraîcheur de nos jumelles jumelées moulées dans un drapeau cornouaillais et breton (vive Saint Buryan et Calan).

Dégustation appréciée par le juge et le public des délicieux fars et gâteaux bretons de Fine CORRÉ et Jeanne LE LEANNEC. Nous avons même eu le droit à la recette au micro.

Un bon coup de cidre concocté par Jo COËFFIC suivi d'un pommeau de Manégoulanec et arrosé d'une rasade d'eau de vie de chez René Le Garrec ont permis au juge d'apprécier immédiatement le miel de Roger CARRÉ comme dessert.»

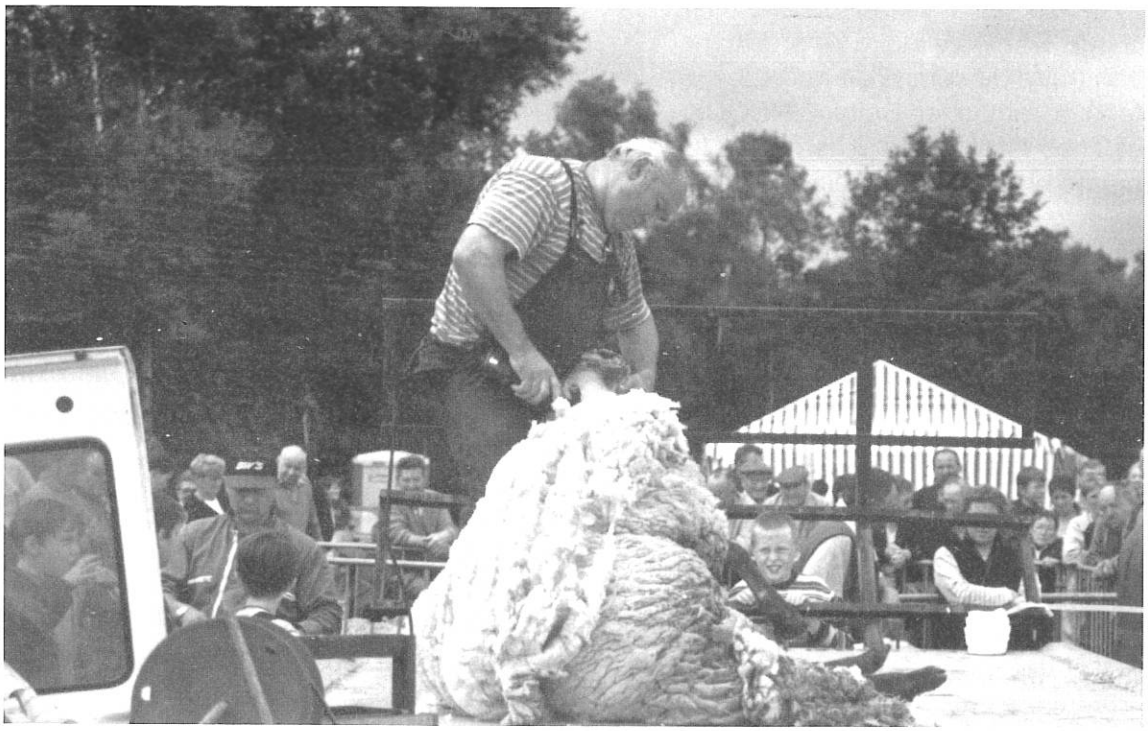
Tout cela dans une ambiance particulièrement chaleureuse assurée par nos footballeurs, chasseurs et supporters. Vraiment pour le challenge, Calan méritait le prix de l'originalité.

Nous devons aussi noter la participation calanaise à ce comice. Lors des réunions préparatoires et plus tard sur le terrain, ils étaient tous là : agriculteurs, retraités, responsables d'associations, etc... pour aider à faire de ce jour une réussite complète.

Le comice agricole, comme son nom l'indique, ne se résume pas à une présentation bovine et c'est pourquoi les spectateurs ont particulièrement apprécier les démonstrations :

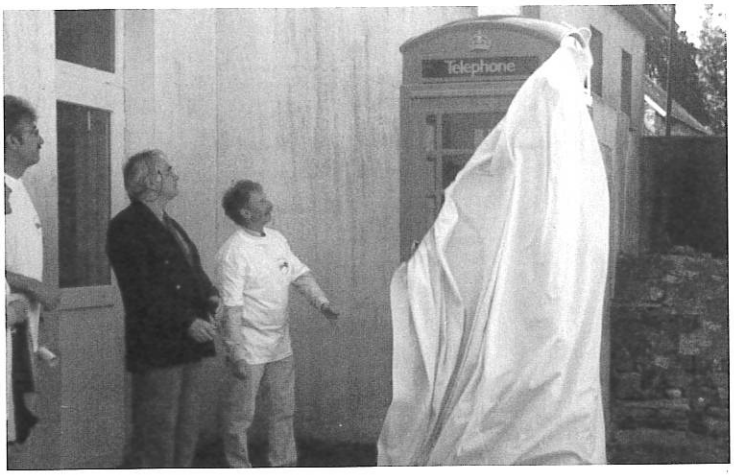
- équestres offertes par le centre CONNEMARA du Crano. Comme tous les ans, les jeunes cavaliers nous ont montré leur adresse et ont passé avec brio tous les obstacles du concours.
- du maréchal-ferrand. Renouant avec une tradition que beaucoup avaient cru perdue, Erwann retrouve les gestes et le savoir-faire de ce métier appelé à encore beaucoup d'avenir.
- un tondeur de mouton. Volontaires ou non, les moutons de notre confrère René sont rentrés à la maison dépourvus de leur chaude toison. Là aussi ce streap-tease involontaire mais mené de main de maître par M. Le Pen de Guilligomarc'h a fortement impressionné le public.

Oui, vraiment pour ce comice 2000, Calan avait utilisé tous les acteurs de sa ruralité. Cette ruralité que nous sommes encore si heureux de pouvoir partager tous ensemble, de pouvoir apprécier à sa juste valeur en espérant trouver jusqu'à la fin des temps des vaches blanches, noires, rouges heureuses et pas folles dans nos verts pâturages.



Le jumelage

10 ème anniversaire



Le 25 avril 2000, une cinquantaine d'anglais arrivent à Calan pour fêter le 10 ème anniversaire du jumelage entre St Buryan et Calan qui débuta en Septembre 1990 avec la venue de la chorale de St Buryan «BURYANA SINGERS».

10 ans après, l'amitié est toujours là, très forte entre nos deux communes. Le drapeau cornouaillais flotte aux côtés du drapeau breton hissés ce samedi devant de nombreux Calanais.

Serge SALVAT, maire et président honoraire du comité de jumelage a tenu à remercier Betty SINCOCK et Théo GUILLOU : « Ils ont eu le mérite et le talent de cultiver la joie de vivre pour animer du mieux possible les rencontres entre nos deux communes. Ils sont le témoignage vivant de notre profonde amitié. Je peux dire que, sans eux et sans cette amitié possible et effective, ce jumelage n'aurait pas été possible ».

Accompagné à la mairie, en musique par le bagad Sonerien an Oriant, la population franco-anglaise découvre une cabine téléphonique anglaise, achetée par la commune de Calan, qui sera bientôt installée dans le bourg.



Autour d'un pot de l'amitié, sous le préau de la cour de la mairie, ce fût le temps d'échange de cadeaux : une stèle nous a été offerte par nos amis cornouaillais. Quant à nous, nous remettions à Roger SENNENS, président du jumelage de St Buryan, une vue panoramique de Calan.

Ce séjour en Bretagne s'est achevé le dimanche soir à la salle polyvalente autour d'un buffet offert par la municipalité. Les quatre jours passés ensemble ont renforcé les liens, les difficultés de la langue n'ayant pas empêché la venue de nouvelles familles au cours de ce week-end.

SAINT-BURYAN

Commission scolaire



Aménagement de la cour de l'école

En 1996, les dispositions du décret n° 96-496 remettaient en question l'utilisation des jeux scolaires et publiques. Notre « terrain d'aventures », créé par les parents d'élèves, en fut une des victimes.
Depuis cette époque, nos enfants n'avaient que l'aire de pelouse et leur cour pour s'ébattre pendant les récréations.

Une décision, en date du 7 avril 2000, permettait d'inscrire au budget primitif ,une somme de 45 000 F. La commande, pour une structure de jeux conforme aux nouvelles normes de sécurité, pouvait être passée. Le choix en fut laissé aux enseignants.

L'ensemble, d'un coût total de 43 349 F dont 10 260 F pour les dalles de réception au sol, est posé au mois d'août par la société « JEM Concept » de Theix et très vite inauguré par les enfants à la rentrée.

La cuisine de la cantine

Dans le cadre d'un réaménagement de la cuisine scolaire et pour améliorer sa fonctionnalité, un réfrigérateur de 350 L a été acheté à la Société ECOTEL de Caudan, en remplacement de l'ancien qui a honnêtement rempli sa fonction pendant de très nombreuses années. Cela a été l'occasion pour modifier les plans de travail et créer un rangement supplémentaire. Ces travaux ont été réalisés pour une somme de 12 000 F.

L'extension de l'école

Afin de répondre à l'accroissement du nombre d'élèves fréquentant l'école publique du Levant, la commune doit envisager l'agrandissement des locaux de l'école.

L'accueil de nombreux élèves avait déjà permis la création d'une quatrième classe en 1999. L'étude démographique montre que 91 élèves répartis dans les 4 classes fréquentent l'école publique dont 51 scolarisés dans les 2 classes maternelles.

Les locaux étant devenus trop exigus pour le nombre d'élèves, le Conseil Municipal a décidé de lancer une procédure d'étude pour l'agrandissement des bâtiments actuels.

Urbanisme

COMMISSION URBANISME

Les permis de construire en 2000

L'année 2000 aura été une année de forte demande en permis de construire déposés à la mairie, au total :

- 20 demandes de permis dont :
  - 14 pour maisons d'habitations
  - 6 pour garages - hangars extensions etc ...
  - 7 certificats d'urbanisme.

Ces chiffres nous permettent d'être optimiste pour l'avenir, d'autant plus que sur les 15 dernières années, nous avons déjà totalisé une moyenne annuelle de 10 permis de construire pour maisons d'habitations.

Ainsi, cette demande forte et soutenue nous oblige à réaliser l'achat d'un terrain constructible d'un hectare prévu pour 2001.

Le lotissement des châtaigniers 2

Cette 2e tranche de 3 lots du lotissement des châtaigniers est largement entamée puisqu'à ce jour les gros œuvres sont bien avancés malgré une météo bien capricieuse. La demande de permis de lotir faite en décembre 1999 a été acceptée le 4 mars 2000.. Les propriétaires ont, quant à eux, démarré leurs travaux à l'automne.

Urbanisme

L'assainissement collectif

L'étude de zonage et d'assainissement confiée à la Société **ANTEA** de Nantes est terminée depuis décembre 2000.

En effet, la commune de Calan, dans le cadre de la réalisation d'une structure d'assainissement collectif sur le bourg, avait déjà pressenti et fait figurer un emplacement réservé dans son plan d'occupation des sols sur un terrain au sud de l'agglomération près de la fontaine de la Trinité, dans le but d'y créer une station d'épuration par lagunage naturel. Après des études géotechniques, il s'avère que les parcelles ne sont pas aptes à la réalisation de lagunes.

En l'absence d'autre emplacement mieux adapté, une filière de type infiltration-percolation sur sable après décantation a donc été proposée.

Certes, cette étude a pris en compte les éléments techniques économiques et les contraintes liées au site.

Le dimensionnement de l'unité de traitement a été établi sur la base de 650 équivalents-habitants, et l'implantation des filtres a été conçue de façon à permettre une éventuelle extension future.

Toutefois, cette alternative n'est pas sans contrainte.

L'étude d'assainissement a montré que cela nécessiterait de prévoir un poste de refoulement des eaux traitées à cause de la trop faible pente du secteur.

Il est prévu sur le site d'amener de l'eau potable et de l'électricité ainsi que la réalisation d'un abri, d'une clôture, d'un portail et d'une voirie de desserte.

Le réseau permettra le raccordement de plus de 100 maisons dans l'immédiat, en fonction des aides financières qui nous seront attribuées.

Nous pouvons estimer les coûts d'investissement à 1,7 million de francs pour la station d'épuration et de 2,5 millions pour les réseaux.

Les demandes de subventions ont été faites auprès de la **Région**, du **Conseil Général** et de l'**Agence de l'Eau**.

Les dossiers seront soumis à l'enquête publique courant février - mars 2001.

Si tout se déroule normalement, il faut prévoir les premiers travaux pour septembre 2001.La maîtrise d'œuvre a été confiée à la **D.D.E.**

Quant a l'assainissement non collectif

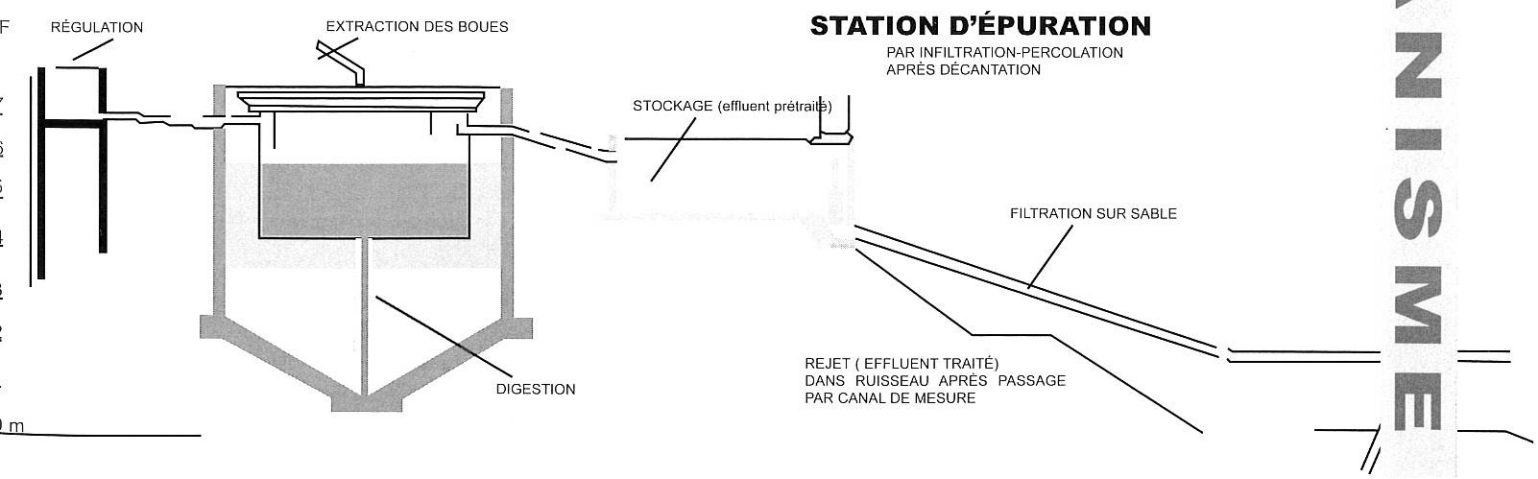
Vous savez que la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a donné des compétences et des obligations nouvelles aux communes dans le domaine de l'assainissement.

La circulaire interministérielle du 22 mai 1997 relative à l'assainissement non collectif a apporté d'importantes précisions concernant l'exercice du contrôle de l'assainissement par les communes, et son articulation avec l'instruction des permis de construire.

Depuis le 1er octobre 2000, il nous appartient dès lors, dans le cadre de l'instruction des dossiers de permis de construire ,d'attester la conformité des systèmes d'assainissement non collectifs qui était confié aux services de la **D.D.A.S.S.**.

Ne possédant pas le personnel nécessaire et qualifié pour assurer ces missions, le conseil municipal a décidé de transférer à la Communauté des Communes l'ensemble des obligations et compétences relatives à la création et la gestion d'un service d'assainissement non collectif, partie déclarée d'intérêt communautaire.

L'ensemble des prestations obligatoires relatives à l'assainissement non collectif doit être assuré sur l'ensemble du territoire et de notre commune, au plus tard le 31.12.2005.



C.C.A.S.



Le repas du C.C.A.S. a eu lieu à la salle polyvalente le dimanche 3 décembre 2000 où les plus de 65 ans étaient à l'honneur.
Ambiance sympathique et conviviale tout au long de cette journée de retrouvailles.
Dans son discours de bienvenue, Serge Salvat, président du C.C.A.S. soulignait le rôle de celui-ci, tout en remerciant le personnel communal pour l'organisation de cette journée et particulièrement nos quatre cuisinières dont **Huguette LE QUERNEC - Véronique EVEN - Denise KERNEN** et **Liliane CHAPELOT** qui ont su par leur talent, faire de cette journée, une réussite.
Cette journée nous a permis de mettre à l'honneur nos doyens et nos doyennes de la commune.

- Madame **Louise GUILLERIC** née en 1905
- Madame **Jeanne MOELLIC** née en 1910
- Monsieur **Pierre LE NY** née en 1914
- Nous avons une pensée pour notre ancienne doyenne Madame **Yvonne PENHOET** (née le NY) qui fêtera ses 100 ans le 30 janvier prochain. Nous lui souhaitons une bonne santé et encore beaucoup de bonheur du côté d'INZINZAC et en lui disant à l'année prochaine.

Société communale de chasse



Les chasseurs de la communale s'unissent pour vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé ainsi qu'à vos familles.

Juin 2000 : la fête des chasseurs, encore une fois a été une réussite, ce qui est dû aux respects des spécialités : couscous, paella, choucroute, et la bonne entente que nous entretenons avec les associations limitrophes.

Évidemment, la réussite n'est pas magique.

Remarque du Président :

Et oui, à Calan aussi, on subit, la chasse étant attaquée de partout, le rôle du Président de Société de Chasse est devenu une tâche ingrate et délicate. Tout lui incombe.

C'est pour cela que lors des battues et pour garantir au maximum la sécurité, vous voyez des pancartes (chasse en cours), les chasseurs maquillés de casquettes rouges et gilets fluorescents.

Au départ de chaque battue, chaque chasseur présent signe le document sécurité.

Mais il y a malgré tout le côté positif : Marcher et être au moins une journée avec son meilleur compagnon, le chien ,et Gérard de dire : « je n'en n'aurai pas deux comme lui ».

Contact : René KERNEN

Composition du bureau

Président : René KERNEN
Tél : 02 97 81 08 77

Vice président :
Martial LE GOURIEREC

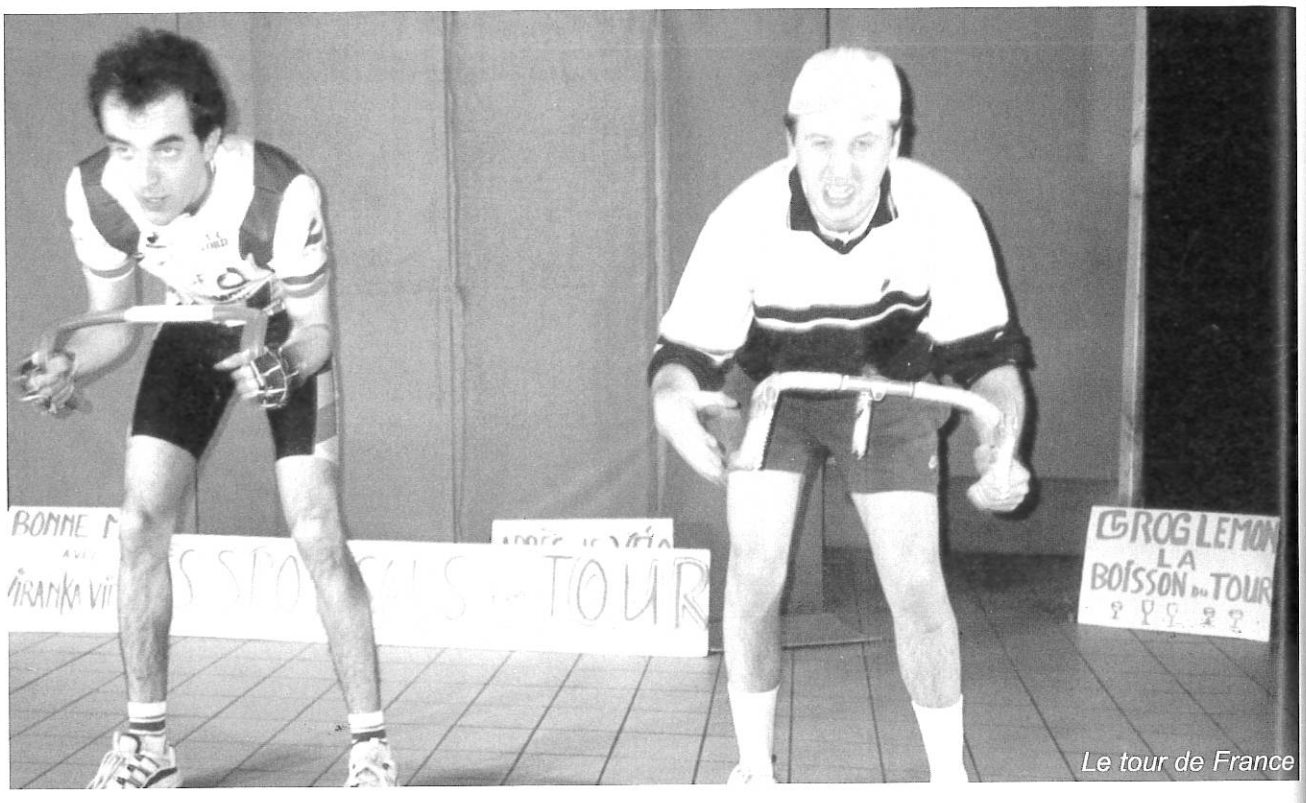
Trésorier :
Gilles DELANOE

Secrétaire :
Alain NIVET

Pour la sécurité :
CARTES : Gérard TANGUY

Tél : 02 97 33 14 45
Charles ALBOR
Tél : 02 97 33 34 75

Aristocène - théâtre



Le tour de France

ARISTOCENE - THEATRE, au cours de l'année 2000 a diffusé les deux pièces prévues : « Le tour de France » de **G. COSTAZ** et « c'est Tata - c'est Lulu c'est hallucinant ».
Cette dernière création a été fort bien reçue tant dans le milieu scolaire au public jeune (à l'école publique du Levant - Calan) qu'aux collèges Pagnol et St Ouen. Accueillie également auprès des adultes dans les soirées tous publics. Notre plus grande joie, ô si rare et précieuse chose, notre fierté dis-je, jouer devant une salle pleine d'au moins 300 personnes, enfants et parents réunis au pied d'un arbre de Noël : c'était hallucinant ! mais vrai ! 17 décembre 1999 - Caudan.
Pour l'anecdote de l'histoire de notre troupe, 2000 a vu un mariage entre deux partenaires de jeu ! Olivier et Françoise se sont dis oui !
Pour les mois à venir, nous travaillons à nous amuser, nous nous échinons à tenter de vous faire rire, chers Calanais - sans doute au mois de mai, on fait ce qui nous plaît ! en essayant de vous plaire

La Présidente :
F. FOUCHARD

Scène de Commedia dell Artre Plouay le 30 septembre 2000



Club du 3e âge

Pour commencer l'année 2000, les adhérents de l'association du 3e âge de Calan se sont rassemblés le 2e mercredi du mois de janvier afin d'échanger leurs vœux, d'accueillir les nouveaux venus et d'acquitter le paiement de leur cotisation.

D'autres réunions se succédèrent tous les 2e mercredi de chaque mois à la salle polyvalente de Calan (sauf au mois d'août).

La première rencontre de l'année fut l'occasion d'un repas dansant préparé par Madame **Jeanne LE LEANNEC**, présidente de l'association et animé par les sympathisants danseurs et chanteurs. Bravo à tous pour leur gaieté.

Le 8 juin, nous avons visité le Camp de Coëtquidan et son école d'élèves officiers. Certains d'entre nous eurent soudain l'envie d'y faire un petit séjour et d'en ressortir avec le grade d'officier. Pourquoi pas ? Il n'est jamais trop tard pour bien faire ! Après la visite du camp, nous sommes allés nous restaurer au « Relais de Strasbourg » à Guer. Puis nous nous sommes dirigés vers Campel et son musée de la soie, retour par Elven pour nous y désaltérer.

La 2e sortie fut remplacée par un repas à la salle polyvalente de Calan. Ce fut l'occasion de déguster un cochonnet rôti préparé par la Maison LE BRIZE (Traiteur à Plouay).

Pour finir l'année en beauté, nous nous sommes réunis au restaurant « Le Cyrano » à Caudan.

La santé du club est florissante, fort de ses 68 adhérents, il reste ouvert à toute personne désirant y entrer. Bienvenue aux nouveaux qui rajeuniraient et redynamiseraient l'équipe en y apportant des « idées neuves ».

La présidence du club est assurée par Madame **Jeanne LE LEANNEC** depuis 17 ans. La tâche n'est pas toujours facile mais Jeanne est toujours là, au service du club avec son talent, sa bonne humeur, oubliant ses fatigues. Depuis tant d'années, elle en a vu des membres arriver et s'en aller !

En cette fin 2000, nous lui assurons notre sympathie et notre fidélité comme des enfants sages autour de leur maman.

Bravo Jeanne

Le Secrétaire

Yves LE HEIN



École publique du Levant



Effectifs constants, avec une hausse en maternelle, nécessitant l'agrandissement des sanitaires et des espaces de rangement du matériel, travaux prévus pour 2001, alors qu'un aménagement de cour a été réalisé en 2000 pour les maternelles.

L'équipe éducative (qui se plaît à Calan) n'a pas manqué de projets et de dynamisme dont ont profité les 4 classes de l'école.

Outre les activités réalisées en réseau avec Cléguer et Lanvaudan dans les domaines artistiques et sportifs, l'école a continué à fréquenter la piscine de la GS au CM2, et le stage judo encadré par **Michel Barbier** et **Xavier Court** a ravi tous les élèves du CP au CM2

Une classe de mer a conduit les CE1 - CE2 à GROIX sur une semaine en avril.

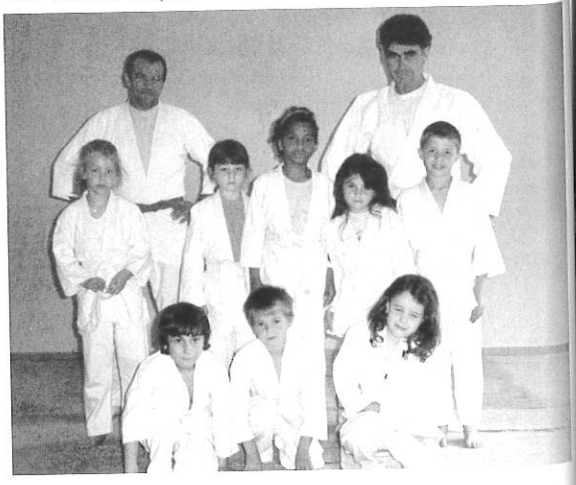
La prime pour la course à pied en octobre à Lorient a permis au CE2 - CM d'acquérir du matériel sportif choisi par les élèves eux-mêmes : des protections pour le roller à l'école.

Le vélo a connu deux moments forts avec la randonnée cycliste USEP de Lanester à Plouay pour les CE2 - CM et l'étude des à-côtés des championnats du monde en octobre dernier.

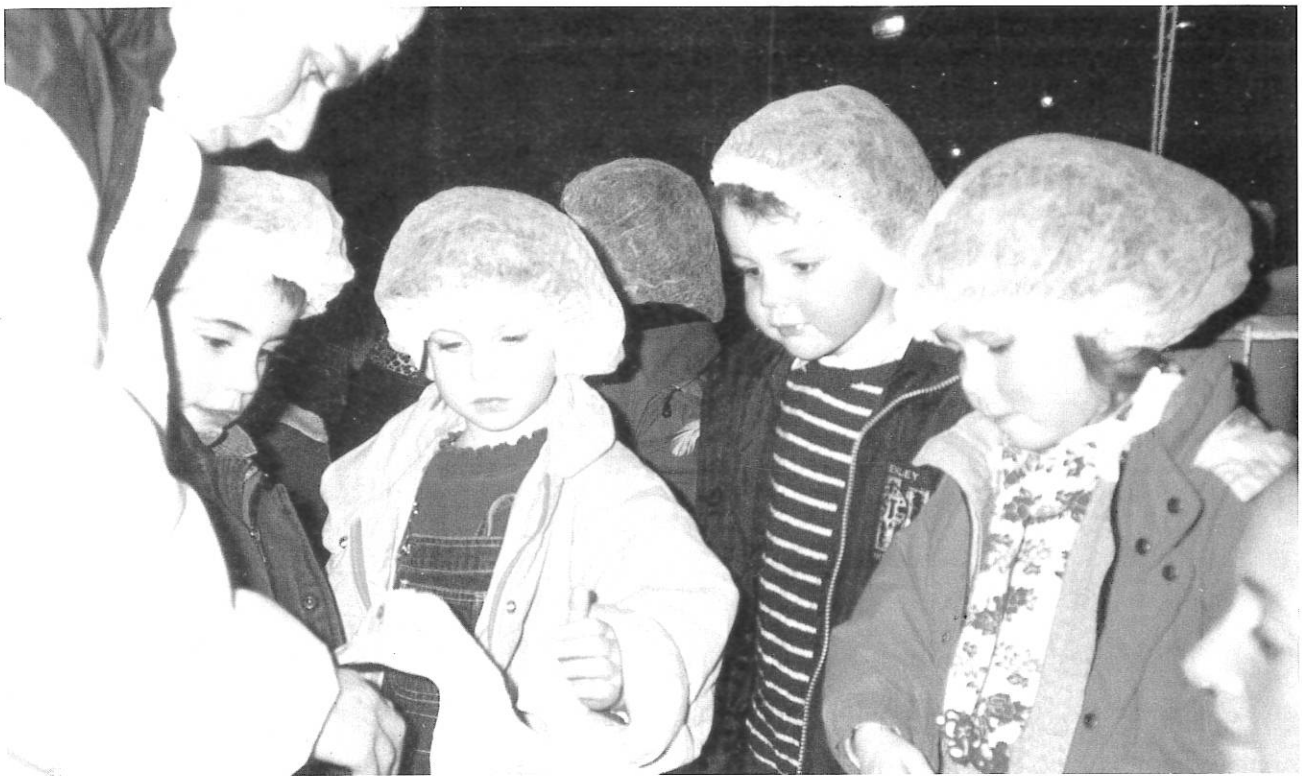
L'étude du milieu naturel et de l'agriculture locale a aussi concerné les maternelles et CP avec notamment la visite de l'élevage de canards de **Christophe et Anne LE BELLEC** et la ferme d'**Hervé RADENAC.**

La bibliothèque municipale, conduite par une équipe dynamique, accueille les jeunes chaque semaine, et l'école a participé à l'opération « Noir et Blanc » qui a donné lieu à une exposition intéressante.





École publique du Levant



Le journal de l'école qui paraît tous les quinze jours (quand l'informatique ne se fâche pas) rend compte de toute cette vie de l'école; le journal est en vente à l'alimentation, chez Evelyne Dupuis et au Marco's Bar.

Principaux projets 2000/2001

Classe de neige pour les CM en mars aux Saisies en Savoie
Classe écriture pour les GS - CP - CE1 - CE2 sur le thème du Moyen âge
Classe portuaire et stage de voile pour les CE
Atelier théâtre pour les CM
Trois jours d'animation et de découverte à Poulfétan pour les GS - CP
Chant et musique en partenariat avec l'école de musique de la Communauté de Communes pour les 4 classes.
Sortie nature pour les maternelles.
L'ensemble de ces projets bénéficie des aides du Conseil Général, de la commune de Calan et de l'Amicale des parents d'élèves dont la chaleureuse implication aux côtés de l'équipe éducative concourt au dynamisme d'une école au service des enfants.



A.S. Calan



photo Ouest-France

Seniors

L' A.S. Calan se porte bien. Les résultats sont encourageants.

Actuellement le club bénéficie du très bon travail effectué par l'école de football. Les joueurs formés chez nous restent. L'ambiance est très bonne.

L'équipe A a raté la montée de très peu. Mais que la saison fut passionnante ! La saison qui démarre est du même tonneau : 8 matches : aucune défaite.

L'équipe B a terminé 4ème. Bonne saison dans un bon esprit.

L'équipe C : le but de la saison était de jouer tous les matches. Mission accomplie.

* 58 seniors

- 2 arbitres officiels : Gilbert LE BELLEC - Henri LE BELLEC

Merci aux bénévoles, supporters à tous ceux qui soutiennent nos activités.

Nouveau à Calan "GYM - FORME"

Cours : le jeudi de
19 h 15 à 20 h 15
Salle polyvalente de Calan

Tél : 02 97 33 27 27



A.S. Calan

Une école de foot très florissante



photo Ouest-France

L'école de foot de l'A.S. Calan en entente avec le F.C. Kerchopine a repris son activité début septembre.

Les entraînements se déroulent le mercredi à partir de 14 heures jusqu'à 16 heures. Le samedi après-midi pour les matches.

48 joueurs de débutants, poussins, benjamins, 13 ans ; un effectif en progression.

La saison passée, 2 équipes ont terminé 1er de leur groupe. Les benjamins sont dirigés par Gilbert LE CADET - Hubert LE BOUARD du F.C. Kerchopine. Les 13 ans sont dirigés par Yann GUILLEMOTO - Hervé GABILLET - Christian ROBINO. Ces deux équipes ont été récompensées par la commune de Cléguer lors de la remise du challenge.

Le tournoi benjamins du mois d'avril : 16 équipes : l'école du Levant avec les élèves du CM2 s'est classé 3ème.

L'encadrement pour l'année en cours :
Débutants : Christophe LE BELLEC - Daniel STANGUENNEC - Stéphane GENETAY
Benjamins : Gilbert LE CADET - Philippe LE MOUILLOUR - Nicolas MADACI.
Poussins : Ludovic LEPORT - Lionel ORVOEN
13 ans : Jordan TANGUY - Gwenaël STANGUENNEC - Hubert LE BOUARD

Une joueuse : Mélina PAPAPÉTROS de l'équipe des 13 ans , gardienne de but. A son actif 3 titres de championnat depuis ses débuts.

Gilbert LE CADET.





Amicale des parents d'élèves



Comme chaque année l'amicale a organisé plusieurs manifestations réussies, puisque le public Calanais et des alentours a été très nombreux à se déplacer, que ce soit pour :

- La kermesse du mois de mai
- La vente de potirons et de végétaux du mois d'octobre
- Le couscous du mois de novembre qui a battu les records de participation, puisque plus de 200 convives se sont retrouvés autour de notre table.

Grâce à tous, cette année encore, nous pourrons aider l'école.
Un grand merci à tous.

Le Président
B. GUILLERMIC

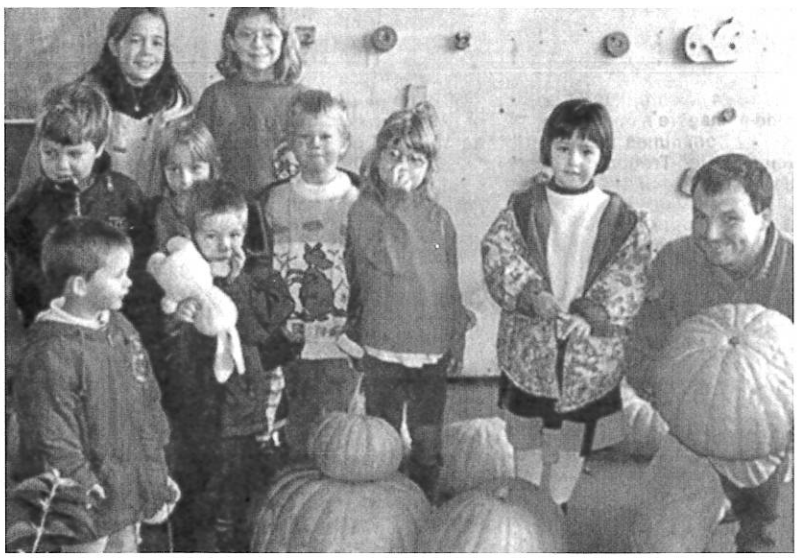


photo Ouest-France

Composition du bureau :

Président :
GUILLERMIC Bernard
Vice Président :
CARIO Jean Luc
Secrétaire :
RADENAC Laurence
Secrétaire adjointe :
YVINEC Nicole
Trésorière :
EVEN Véronique
Trésorière adjointe :
GUILLEMOT Florence

Jumelage Calan - St Buryan



photo Ouest-France

L'an 2000 a été l'occasion de nombreuses fêtes un peu partout et à Calan cela correspondait au 10 ème anniversaire du jumelage.

55 Anglais sont venus célébrer cet événement à Calan du 27 avril au 02 mai. Plusieurs visites étaient programmées pour faire découvrir à nos amis de St Buryan certains aspects de l'histoire et de l'économie de notre région. (Les haras d'Hennebont, la Thalassa à Lorient). Le problème de la pollution des mers qui concerne aussi les anglais et qui est directement lié à l'économie, a fait l'objet d'un débat après avoir montré à la délégation anglaise les dégâts causés par la marée noire de l'Erika sur la côte à Ploemeur : " Quel rôle peut jouer l'Europe contre la pollution des côtes ? " Les participants ont conclu que seule une Europe solidaire appliquant les même mesures dans tous les états membres pourrait imposer des normes de sécurité efficaces.

Le samedi 29 avril, a été consacré plus particulièrement au 10e anniversaire du jumelage. Une cérémonie officielle sur la place de l'église a réuni un bon nombre de Calanais et d'Anglais sous un soleil radieux. Cette cérémonie a été animée par le Bagadig de Lorient à la satisfaction générale. Roger Semmens et Betty Sincock, le Président et la Fondatrice du comité de jumelage à St Buryan ont remercié les Calanais pour la qualité de leur accueil depuis 10 ans. Serge Salvat a souligné dans son discours l'importance des échanges qui permettent aux femmes et aux hommes de se connaître, de se comprendre et de s'apprécier au delà des frontières. Cela permet aussi une lutte efficace contre les préjugés et la xénophobie.

A l'occasion de cet anniversaire, St Buryan a offert à Calan une stèle en granit de Cornouaille qui sera placée à un endroit encore à définir dans la commune. La municipalité de Calan a offert à St Buryan un poster encadré d'une vue aérienne de Calan et en hommage à l'Angleterre une authentique cabine téléphonique anglaise a été acquise par la commune. Quelle surprise pour nos correspondants lorsque le voile qui masquait la cabine dans la cour de la mairie est tombé !

Le soir, un bal gratuit pour tous les Calanais a clôturé cette journée à la salle des Ajoncs d'Or.

Le dimanche lors d'un buffet offert par la municipalité, nous avons chanté tous ensemble " l'hymne du jumelage " avec 2 couplets en Anglais et 2 couplets en Français sur l'air de " Sailing".

Nous avons pu organiser ces festivités un peu exceptionnelles grâce au soutien financier de la Communauté Européenne et de la municipalité de Calan qui a pris certains frais à sa charge et nous lui en sommes très reconnaissants.

Le 2e temps fort pour l'association a été le repas réunionnais du 21 octobre, qui a connu une fréquentation satisfaisante. Sonia Dahéron et son équipe avaient mitonné un excellent rougail de saucisses. Les bénéfices permettront au comité de participer aux frais de transport lors de notre prochain voyage à St Buryan du 05 au 08 avril 2001.

Le Président
Théo GUILLOU

Renseignement : T. GUILLOU - Tél : 02 97 33 15 10
Adhésions : M.A. LE BELLER - Tél : 02 97 33 28 93
(50 frs par famille et par an de juillet à la fin juin de l'année suivante.)

Les amis de Calan



Les enfants de Calan et des communes environnantes ont ouvert les fêtes le samedi 15 avril.

Toujours aussi nombreux et motivés, nos jeunes prennent le départ avec dynamisme. Certains se disputent durement la première place, tandis que d'autres peinent à finir, mais l'essentiel est de participer.

Médailles et récompenses ont été remises à tous ces champions en herbe.

Les 4èmes foulées ont permis cette année à des athlètes régionaux de terminer sur le podium. **Philippe YVAIN** d'Inguiniel et **Virginie ZEGUES** de Cléguer ont lutté pour cette première place. Une participation un peu plus faible que l'année précédente n'a enlevé aucun charme à cette course appréciée tant par les participants que par les spectateurs.

Au programme du dimanche 16 avril, pour le 11e grand prix, trois courses cyclistes étaient organisées dont deux avec l'Hermine Bretonne pour les féminines.

La première course réunissait 41 minimes et cadettes qui ont lutté pour terminer parmi les meilleures dans des conditions météo déplorables, saluons leur courage.

La deuxième épreuve féminine avec 56 juniors et seniors, ou **Géraldine OLLIVIER** s'imposera au sprint, a été fort appréciée par la qualité dont on fait preuve les participants pour décrocher l'Hermine.

L'épreuve masculine regroupait cette année 93 participants. La course fut animée dès le départ, les coureurs ont offert un joli spectacle ou finalement **Stéphane LE GOURRIEREC** réussira à s'imposer au sprint.



Hélas la météo a un peu freiné l'ardeur des supporters qui espérons le, pour la prochaine édition seront plus nombreux.

Le Président **Maurice LE CAVIL**, remercie tous les bénévoles qui œuvrent au succès de ces deux journées, ainsi que la Mairie et les artisans, commerçants et donateurs pour les primes et les trophées offerts.

Calendrier des fêtes et cérémonies 2000

	MARS
10	Repas de l'A.S. Calan
25	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
	AVRIL
21 - 22	Fêtes locales - courses à pied
22	Courses cyclistes - fête foraine sur les deux jours
28	Tournoi benjamin AS Calan
	MAI
8	Commémoration de la fin de la guerre 39/45
19/20	Kermesse de l'école du Levant
27	Tournoi de sixte de l'AS Calan
	JUIN
2 ou 9	Repas de la Société de chasse
10	Pardon de la Trinité
15	Assemblée générale du jumelage " Calan - St-Buryan"
22	Fête de la musique
	OCTOBRE
6	Loto des "Amis de Calan "
20	Repas du jumelage
	NOVEMBRE
11	Commémoration de la fin de la guerre 14/18
17	Repas de l'école du Levant

Pour toutes vos réunions ou manifestations,
pensez à faire vos réservations auprès de la mairie

Tarifs locations 2001 : salle polyvalente + cuisine : **700** F
locations diverses (Vins d'honneur - réunions, etc) : **400** F



Calan autrefois

L'école en 1930

L'école publique de Calan se composait de deux classes : une de chaque côté de la mairie. L'appartement des instituteurs se trouvait au dessus de la mairie.

Les élèves entraient par les cours (une pour les garçons, une pour les filles) chacune avait son préau et des toilettes (modernes !!!) au fond de la cour.

En entrant dans la classe on voyait d'abord le bureau sur une estrade et au mur un grand tableau noir, sur les murs des cartes géographiques et quelques reproductions.

De chaque côté de la classe, 5 rangées de tables de 5 élèves chacune : chaque élève avait son casier et un encrier pour deux.

Dans l'allée centrale, il y avait un grand poêle à bois ; en hiver, un élève généralement du bourg, l'allumait avant la classe.

Le plancher était balayé (après un copieux arrosage) le samedi et le mercredi soir : c'était quelque fois la punition

Dans la cour, le Breton était interdit, ce qui était une bonne chose à cette époque, autrement nous n'aurions jamais appris à parler correctement le français, car beaucoup de parents et surtout de grands-parents le parlaient mal.

En récréation, malheur aux filles qui s'aventuraient dans la cour des garçons, car elles se faisaient chahuter.

La classe commençait à huit heures et se terminait à seize heures (heure scolaire). On débutait généralement par une leçon de morale, d'instruction civique ou de calcul mental (dans la grande classe), après venait le calcul, presque toujours des problèmes à résoudre, puis la dictée suivie des questions : grammaire, analyses; l'après-midi était réservé au français - histoire - géographie ou sciences.

On faisait aussi des exercices d'écriture et de la gymnastique dans la cour une fois par semaine. Le samedi après-midi était réservé à la couture pour les filles et au dessin pour les garçons.

Nous venions toujours à pied, avec des sabots de bois et par des chemins boueux : il n'y avait pas de cantine, mais à cause de l'éloignement, beaucoup mangeaient un casse-croûte au bourg : une commerçante faisait de la soupe pour ceux qui le voulaient.

P.S.

Le nombre d'élèves ayant augmenté, il fallut ouvrir deux nouvelles classes dans une des maisons de Monsieur Le Ny à l'emplacement du café actuel : c'était dans les années 1932 - 1933

Calan autrefois

La grande guerre vue de Calan

Je n'étais pas encore née à cette époque, mais j'en ai tellement entendu parler, par mon père et ceux de sa génération, que j'ai l'impression de la connaître.

La commune fut vidée de tous ses hommes valides ; à l'âge de 18 ans les jeunes furent mobilisés et prirent la direction du front après quelques semaines d'entraînement. Mon père qui, à 18 ans mesurait 1 m 48 pour 48 Kgs, fut déclaré bon pour le service armé et partit au front comme fantassin. C'était, paraît-il, le sort de presque tous les Bretons et ils sont nombreux ! Dans mon village, quatre frères étaient au front, deux y sont restés; j'ai moi-même perdu deux oncles en même temps, eux aussi étaient quatre aux premières lignes.

Beaucoup furent pris et envoyés en Allemagne comme prisonniers de guerre, ceux qui étaient dans les fermes n'étaient pas trop malheureux : ils n'étaient plus en danger et ils avaient à manger, par contre, beaucoup travaillaient dans les mines et souffraient de la faim : la base de la nourriture était de la soupe : eau + feuilles de choux et de betteraves, quelques fois du rutabaga, le pain c'était du son mélangé à des pommes de terre.

J'ai eu l'occasion de visiter Douaumont et les alentours : la tranchée des baïonnettes où des fantassins furent enterrés debout, mais c'est surtout le fort de Douaumont qui m'a le plus impressionnée, on a du mal à croire que des hommes aient pu vivre dans ces trous et à une telle profondeur ! J'ai vu aussi le village de Houry-sous -Douaumont qui n'a pas été reconstruit et où l'on voit encore l'emplacement de tous les bâtiments et des rues qui existaient avant la guerre.

Nos jeunes devraient visiter ces lieux pour comprendre ce que nos anciens ont subi.

Trente cinq Calanais sont restés là-bas, mais ceux qui sont revenus avaient tous gardé des séquelles morales ou physiques.

Pendant ces cinq années, les femmes et les vieillards faisaient ce qu'ils pouvaient pour faire vivre les fermes et leurs habitants, car les chevaux aussi avaient été réquisitionnés et il fallait s'entraider pour tous les travaux.

Le onze novembre, il y eut sans doute plus de pleurs que de joie car toutes les familles avaient été touchées d'une façon ou d'une autre.



Mariage à Calan dans les années 30

Imp. du Scorff, Guemene-Plouay 02.97.33.34.89